

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4168 du Jeudi 9 Mars 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VISITE DU PRESIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON A BRAZZAVILLE

Une première et des engagements

(Lire nos articles en page 3)

Accolades entre les Présidents Denis Sassou-Nguesso et Emmanuel Macron



ELECTRICITE

Des cadres de la CEEAC formés au logiciel de modélisation et de planification



De dr à g.: Célestin Koumba, Atadet Azarak Mogro et Tonderayi Gumunyu

(P.12)

EDITORIAL

Un peu plus de cinq heures à Brazza

Coup d'œil en biais

L'Etat impuissant face aux demi-terrains à Brazzaville

(P.5)

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE



LES MATCHS LES + CHAUDS, LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT - 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+

92 92 CANAL+ CONGO

ASSEMBLEE CONTINENTALE DU SYNODE SUR LA SYNODALITE A ADDIS-ABEBA

Les pères synodaux appellent à redécouvrir les valeurs traditionnelles africaines

Les participants au synode continental (P.8)



GUERRE RUSSIE-UKRAINE

Ce que préconise Pékin pour régler le conflit

La Chine, à travers un document intitulé "Position sur le règlement politique de la crise ukrainienne" émanant du "Document conceptuel sur l'Initiative pour la sécurité mondiale" du président XI Jiping, propose des pistes pour résoudre le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Mercredi 1^{er} mars 2023, à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a fixé l'opinion sur les propositions de son pays avec un peu plus de détails, au cours d'un échange à bâtons rompus avec la presse nationale.



Ma Fulin échangeant avec la presse nationale

ver la sécurité des centrales nucléaires» et «réduire les risques stratégiques». L'ambassadeur chinois a précisé que pour son pays, il s'agit d'une offre de règlement politique du conflit et non d'une offre de «médiation». Et, contrairement aux allégations de ceux qui la décrient, la Chine entretient de bonnes relations

aussi bien avec l'Ukraine qu'avec la Russie. «La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale et à continuer à apporter sa propre contribution à la promotion d'un règlement politique de la crise ukrainienne», a-t-il conclu.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

EDUCATION

Brazzaville a clos ses consultations départementales

Ouvertes le 16 février dernier, les consultations départementales de Brazzaville sur les états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche couplées aux ateliers thématiques ont été clôturées le 1^{er} mars 2023 par Pierre Cébert Ibocko-Onanga, préfet de Brazzaville.



Les participants

Un panel de trois cent participants répartis en quinze commissions thématiques a fait sur la base de prépositions venant de contributeurs indépendants, une revue du système éducatif et de la recherche, tout en ébauchant des pistes de solutions. Elles portent sur les infrastructures et équipements scolaires, universitaires, de recherche et de formation professionnelle, ainsi que sur les offres de formation et la faisabilité des projets de recherche au regard des Objectifs de développement. L'amélioration des conditions de vie ainsi que la gestion des carrières administratives des enseignantes et enseignants tant au pré primaire qu'à l'université ont été largement débattues. La réflexion s'est penchée sur l'éveil scientifique, écologique, technologique et citoyen ainsi que les aptitudes professionnelles de base. La question du déficit en enseignant a été aussi examinée en proposant des stimuli multiformes à l'avenir à la qualité du recrutement et de la formation des personnels enseignants. Les participants ont proposé la maquette de la nouvelle école congolaise, de la formation professionnelle et de la recherche à venir. Une maquette plus appropriée à valoriser le capital humain national. «Nos rapports seront validés, nous allons sortir un document qui va nous permettre de voir par quel bout, il faut tenir le système éducatif national, allant du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Ce que nous faisons sera traduit en loi qui sera adoptée au Parlement», a indiqué Clobert Ibinda, président du bureau exécutif de la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (CONAPEPCO). En clôture des travaux, Pierre Cébert Ibocko-Onanga a souligné que les contributions des participants vont générer les cadres compétitifs sur le marché du travail et de l'emploi.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Etude de Notaire
Maître ATIGHA DAH KANA, Notaire-Conseil
 Rez-de chaussée Immeuble ARC
 Galeries Marchandes (En face de la banque UBA)
 BP : 13171 - Tél : (+242) 05 672 11 12 – 06 932 92 03
 E-mail : atigha.notaires@gmail.com
 Brazzaville
 - République du Congo-

Avis de réduction de capital social et de transfert de siège social

PUMA INTERNATIONAL CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL
DE 15.844.100.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL POINTE-NOIRE, L'IMMEUBLE SVP, AVENUE FELIX
EBOUE QUARTIER DU PORT B.P 1180, REPUBLIQUE DU CONGO

Par assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PUMA INTERNATIONAL CONGO SA, tenue en date à Pointe Noire du 20 Décembre 2022, dont le procès-verbal a été pris en dépôt par le notaire soussigné en date du 02 Février 2023, il a été décidé de la réduction du capital social de HUIT MILLIARDS QUATRE CENT QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT MILLE (8.499.900.000) DE F CFA pour le porter à SEPT MILLIARDS TROIS CENT QUARANTE QUATRE MILLIONS CENT MILLE (7.344.100.000) de F CFA.

Les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite aux registres de commerce et de crédit mobilier de Pointe Noire et de Brazzaville.

1-Dénomination sociale: PUMA INTERNATIONAL CONGO SA.

2-Forme juridique: Société Anonyme

3-Immatriculation au RCCM: RCCMCG/ PNR / 08 B 462

4-Capital social:
 a) ancien capital social: 15.844.100.000 Francs CFA, divisés en 151.050 actions de 50.000 Francs CFA chacune;
 b) Nouveau capital social: 7.344.100.000 Francs CFA, divisé en 146.882 actions de 50.000 Francs CFA chacune.

5-Siège social: a) ancien siège social: Pointe-Noire, l'Immeuble SVP, Avenue Félix EBOUE Quartier du Port B.P 1180, République du Congo
 b) Nouveau siège social: Brazzaville, 100 ter, Avenue Marechal LYAUTEY, Zone Parc Zoologique, République du Congo.

6-Objet social: La commercialisation, la distribution, le transport des produits inflammables. Et généralement la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7-Durée: La durée de la Société est fixée à quarante-neuf (99) années à compter du jour de son immatriculation au Registre de Commerce.

8-Administration: La société est dirigée par Monsieur Fadi MITRI, Président du Conseil d'Administration.

POUR AVIS

(Signature et sceau du notaire)

Fait à Brazzaville, le 07 mars 2023

LOANGO ENVIRONNEMENT

Société anonyme avec Administrateur général au capital de 1.000.000 de Francs CFA
 Siège social: Zone Industrielle de la Foire — BP: 5361
 Pointe-Noire, République du Congo R.C.C.M.: CGIPNR/01-2012-B15-00013

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 31 décembre 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 25 janvier 2023, sous le répertoire n°031/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 13 février 2023, sous le n° 030/18, folio 1 118, les actionnaires de la société ont notamment été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.000.000 de F CFA, divisé en 1.000 actions de 10.000 F CFA de valeur nominale chacune, pour le porter de 1.610.000.000 F CFA, soit une augmentation de 1.600.000.000 F CFA, par voie de création de 160.000 actions de 10.000 F CFA de valeur nominale chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, par compensation avec la créance certaine, liquide et exigible détenue par la société Ortec Services Industrie sur la société, - Après constatation de la souscription par la société Ortec Services Industrie de la totalité des 160.000 actions émises, suite à la renonciation par Monsieur André EINAUDI à son droit préférentiel de souscription et, au vu de l'arrêté des comptes sur les créances détenues par la société Ortec Services Industrie sur la société, certifié par le Commissaire aux comptes, que l'augmentation de capital est définitivement réalisée à compter du 31 décembre 2022, sous réserve de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, - Sous réserve de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, de réduire concomitamment le capital social d'un montant de 1.600.000.000 Francs CFA pour le ramener à 10.000.000 F CFA, par annulation de 160.000 actions de 10.000 F CFA de valeur nominale, de modifier l'articles 6 des statuts de la société, comme suit:

« Article 6- APPORTS
 Il a été fait apport à la Société, lors de sa constitution, d'une somme en numéraire de dix millions (10.000.000) de F. CFA.
 Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, le capital social a été:
 Augmenté par voie de création de 160.000 actions de 10.000 FCFA de valeur nominale, à concurrence d'UN MILLIARD SIX CENT MILLIONS FCFA
 ci.....1.600.000.000 FCFA
 Réduit par voie d'apurement des pertes nettes comptables enregistrées par annulation de 160.000 actions de 10.000 FCFA de valeur nominale, à concurrence d'UN MILLIARD SIX CENT MILLIONS FCFA
 ci.....1.600.000 FCFA»..

2. Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, établie en date du 25 janvier 2023, par Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, sous le répertoire n° 037/MN/023, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 13 février 2023, sous le numéro 1125, folio 030/25, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant d'un milliard six cent millions (1.600.000.000) de Francs CFA.
 Le dépôt desdits actes, ainsi que des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 23 février 2023, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2023-D-00122, CG-PNR-01-2023-D-00120 et CG-PNR-01-2023-D00121. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 23 février 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M01780.

Pour avis,
L'Administrateur Général

DIPLOMATIE

Emmanuel Macron et Denis Sassou-Nguesso appellent à une cessation des hostilités à l'Est de la RDC

Le président français Emmanuel Macron est arrivé, vendredi 3 février dernier à Brazzaville, au troisième jour d'une visite africaine destinée selon Paris à ouvrir une nouvelle ère dans les relations entre la France et le continent africain. Il a été accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso.

Le Président Emmanuel Macron avait entamé sa visite par Libreville, la capitale gabonaise, mercredi 1er février, avant une courte escale, vendredi, en Angola où il a participé à un forum économique axé sur l'agriculture, auquel plus de 50 entreprises françaises ont participé, avant de rencontrer son homologue angolais Joao Lourenço.

A Brazzaville, le déplacement du Chef de l'Etat français était l'occasion de saluer les avancées réelles, au service des populations locales, auxquels la France a pu contribuer: réhabilitation de la route de la Corniche; drainage des eaux pluviales à Brazzaville; formation de 600 professionnels de l'action sociale et de 2000 professionnels de la santé; réhabilitation des infrastructures d'assainissement du CHU, opérationnalisation de six centres d'éducation, de formation et d'apprentissage où sont formés 1000 jeunes chaque année, etc.

Il était 16 h 52 mn quand l'avion transportant le Président français a atterri sur le tarmac de l'aéroport de Maya-Maya. L'accueil a été suivi de l'exécution des hymnes des deux pays avant le tête-à-tête au Palais du peuple. «*Nous avons eu une discussion très riche*», a indiqué Emmanuel Macron.

Dans leurs entretiens, les deux Chefs d'Etat se sont dits préoccupés des conséquences du conflit en Ukraine et ont lancé un appel à la communauté internationale pour trouver une solution rapide à cette tragédie.

En Afrique centrale, ils ont condamné les activités déstabilisatrices des groupes armés qui sévissent le long de la frontière à l'Est de la RDC. Et ont appelé à une cessation immédiate des hostilités et au retour de la paix.

Les deux Chefs d'Etat se sont également préoccupés de la crise libyenne et ont noté avec satisfaction la volonté des Libyens qui œuvrent, avec l'appui de la communauté internationale, à la tenue d'une conférence de réconciliation. Emmanuel Macron a félicité le Président Denis Sassou-Nguesso pour son engagement dans la recherche d'une solution définitive à cette crise, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Il a promis de l'accompagner dans l'accomplissement de cette mission.

Sur le plan bilatéral, les deux Chefs, d'Etat ont évoqué les sujets mémoriel, historique et culturel portant sur la restauration de bâtiments et d'objets historiques. «*Un travail scientifique conjoint et un partenariat scientifique mémoriel seront produits à ce sujet, compte tenu du rôle que Brazzaville a eu pour la France libre*», a expliqué Emmanuel Macron.

S'agissant des questions environnementales, ils ont réitéré leur engagement en faveur de la pleine mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.

Le Président Emmanuel Macron s'est félicité de l'annonce faite par le Président Denis Sassou-Nguesso lors



Le président Macron scrutant le micro utilisé par le général De Gaulle à Brazzaville en 1944

de la COP 27 du lancement d'une décennie mondiale de l'Afforestation. Il a annoncé l'implantation au Congo d'une école régionale de formation sur les métiers du bois. «*Notre souhait est que le Congo puisse s'engager dans une stratégie véritablement de partenariat pour la conservation positive. Ce qui nous permettrait de mobiliser les financements internationaux. Nous allons également accompagner les efforts diplomatiques qui seront faits sur l'organisation du Sommet des trois Bassins, l'initiative que nous soutenons en lien avec le secrétaire général des Nations Unies*», a déclaré le Président français qui a confirmé sa participation à ce Sommet. De son côté, le Président congolais a rassuré son homologue sur la détermination de son Gouvernement à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre du memorandum d'entente sur l'environnement et de la lettre d'intention de l'initiative CAFI, signée le 3 septembre 2019, à Paris.

«*Je t'attends à Brazzaville lorsque nous lancerons le Sommet des trois Bassins*», a lancé Denis Sassou-Nguesso à Emmanuel Macron. Et de préciser: «*A cette occasion, nous*

souhaitons lancer la décennie mondiale de la forestation. Nous avons déjà obtenu le soutien du secrétaire général des Nations Unies».

Il a remercié la France pour son appui à la République du Congo dans l'opérationnalisation des projets intégrateurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le troisième volet bilatéral évoqué porte sur l'agriculture. Emmanuel Macron a souhaité que soit mis en place un partenariat avec le secteur privé. «*Et que nous puissions bâtir entre nos écosystèmes, une telle stratégie qui permettra d'accompagner les efforts de diversification économique et de l'accroissement agricole*», a affirmé le Président français.

A noter qu'Emmanuel Macron n'a passé que 6 heures à Brazzaville, qu'il a quittée dans la soirée pour Kinshasa, en RDC. Peu avant son départ, il a rencontré à la Case de Gaulle, la communauté française, qui compte 4300 ressortissants inscrits au registre consulaire au 1^{er} janvier 2023, selon le dossier de presse partagé par l'Elysée.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Un peu plus de cinq heures à Brazza

Le passage du président Emmanuel Macron à Brazzaville a été court. Coutumiers des voyages à l'ancienne, avec groupes folkloriques à l'aéroport à l'arrivée comme au départ et flonflons, les Congolais auraient très certainement voulu que l'étape fût plus longue. Un peu plus de 5 heures à peine sonne comme un désaveu, comme un reproche tacite, une volonté d'en faire le moins possible parmi nous. Cela est possible. D'ailleurs, entre une ancienne puissance coloniale et son ex-colonie, ce ne sont pas les dossiers qui manqueraient pour nourrir ou justifier les bouderies !

Pourtant, l'objectivité commande de reconnaître, quels que soient les aspects cachés de la relation Congo-France, ce qui a été placé sous le tapis n'a pas empêché que cette visite soit une réussite. Insérée entre le Gabon (avec lequel nous avons eu des relations meilleures) et la République démocratique du Congo avec laquelle le meilleur de nos rapports est ce que nous n'en disons pas, la venue chez nous de M. Macron a semblé plus détendue. Entre les selfies et les séances de photo d'officiels, le président français a semblé moins crispé. La perspective du déplacement de Kinshasa où il s'est littéralement lâché, dans l'échange avec le Président Tshisekedi et dans l'escapade de Bandal chez Fally Ipupa, peuvent avoir joué. Ou le passage moins traditionnel à Luanda.

Tout est-il qu'à Brazzaville, banderoles velléitaires et calicots vengeurs semblent avoir été remisés dans les arrières-cours. Les langues qui voulaient s'essuyer sur la gouvernance approximative d'ici, loin des standards internationaux ; ou celle qui voulaient dénoncer les droits de l'homme toujours à compléter au Congo en sont restées sur leur simple intention. Etait-il d'ailleurs inéluctable que le Continent s'embrasât au passage d'un président français ?

Donc tout compte fait, le passage de M. Macron chez nous a laissé des traces dans les esprits, non par des proclamations éloquentes ni des contestations en réplique, mais par le manque de bruits et de fureurs précisément. Sagesse d'un peuple en maturité ou timidité de ploucs alors que la diaspora promettait des étincelles et nous préparait à faire au moins comme nos frères en Afrique de l'Ouest, tout s'est déroulé avec sagesse. Nous n'avons pas la tradition de chahuter nos hôtes; ne sommes pas des manieurs impénitents de drapeaux étrangers, russes ou non, et ne semblons pas nous en mal porter. Bonne ou mauvaise: l'Histoire dira si c'est cette attitude est la bonne. A moins d'attendre la prochaine venue de M. Emmanuel Macron à Brazzaville qu'on nous annonce possible.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONGO-FRANCE

Signature de deux conventions de financement

A l'issue de la visite du Président Emmanuel Macron à Brazzaville, deux conventions de financement ont été signées entre le Congo et la France. La première a été paraphée par le ministre de l'Economie et des finances, Jean Baptiste Ondaye, et la secrétaire d'Etat française chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Mme Chrysoula Zacharopoulou. La seconde, quant à elle, a été signée par directeur général de la Banque publique d'investissement française, Nicolas Dufourcq, et le directeur général du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'accompagnement (FIGA), Armel Mbouloukoué. En présence du directeur général de l'Agence française de développement, Maurizio Cascioli.

Pour Jean Baptiste Ondaye, la signature des deux conventions est la preuve de l'excellente qualité des relations historiques qui lient les deux pays. Il s'agit d'une part de la Convention de financement du programme KOPEKOBAB entre la République du Congo et l'Agence française de développement, et d'autre part, de la Convention d'application

des prestations de services entre la Banque Publique d'Investissement (BPI) de France et le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) du Congo. Cette expertise bénéficiera aux dizaines de petites entreprises congolaises, et favorisera leur croissance.

Si l'appui dont bénéficie le FIGA est une contribution au processus de diversification

économique dans lequel s'est engagé le Gouvernement congolais à travers le Plan national de développement 2022-2026, pour accompagner les PME et les très petites entreprises artisanales, a dit le ministre des Finances.

Le programme KOPEKOBAB, quant à lui, «*place le partenariat entre la France et le Congo au cœur même de la problématique de la gestion rationnelle des forêts et tourbières du Bassin du Congo*», a-t-il indiqué.

Il a précisé que la signature de la Convention de financement de ce programme est pour les deux présidents, la manière la plus significative de lier l'acte à la parole dans le cadre d'un défi qui engage la survie de l'humanité dans la préservation de l'environnement. «*Nous venons, ici et main-*

tenant, de faire véritablement œuvre utile, non seulement pour nos deux Etats et nos peuples respectifs mais aussi, et surtout, pour la planète tout entière», a déclaré Jean Baptiste Ondaye qui a remercié le Gouvernement français pour son accompagnement, en tant que partenaire historique au processus de développement socio-économique du Congo. La secrétaire d'Etat a estimé que par cette signature, la France et le Congo entendaient renforcer leur partenariat. «*Pour nous, Français, cela veut dire renforcer notre soutien aux priorités congolaises, en vous appuyant via nos investissements et notre expertise. J'ai vu, quand je suis venue en décembre, tout l'engagement, toute l'énergie et toute la créativité de la jeunesse congolaise. C'est cela que*

nous voulons accompagner. Ces deux projets que nous signons aujourd'hui vont dans cette direction», a-t-elle déclaré.

Mis en œuvre par l'Agence française de développement, le projet KOPEKOBAB viendra, a-t-elle dit, «*soutenir les priorités nationales d'aménagement du territoire. Il contribuera à financer et structurer une agriculture dynamique, durable et respectueuse de l'environnement. Il soutiendra aussi les revenus des petits producteurs. Ce projet concrétise l'ambition que nous avons collectivement martelée lors du One Forest Summit de Libreville, c'est-à-dire notre volonté de préserver les forêts et de favoriser une valorisation durable des ressources naturelles*».

Elle a salué les efforts menés depuis des années par le Congo pour la préservation et la valorisation des forêts et tourbières du Bassin du Congo. «*Le leadership du Congo, sur cette question, est précieux. Ces conventions,*

en faveur de la protection de l'environnement et la bonne gouvernance des ressources naturelles, s'inscrivent dans l'esprit des conclusions du One Forest Summit», a poursuivi Mme Zacharopoulou. Avec la mise en œuvre de ce programme d'investissements, la contribution de la France s'élèvera à plus de 65 millions d'euros dans le cadre du Programme d'utilisation durable des terres, comme s'y était engagé le Président français lors de la signature de la lettre d'Intention en 2019. «*Nous voulons accompagner le continent africain. Nous voulons appuyer ses priorités. Nous voulons apporter nos atouts et les partager avec vous, au bénéfice de vos populations. Nous avons tous hâte d'en observer, rapidement, les bénéfices pour la population locale, pour l'économie locale, et pour l'environnement local*».

Cyr Armel YABBAT-NGO



République du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRES



N° de l'AOIO :	001-2023/MATIER/DGGT-CEP
Émis le :	06 mars 2023
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier.
Projet :	Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1.
Intitulé du Marché :	Acquisition de deux pèses-essieux mobiles.
Pays :	République du CONGO.
No Prêt :	206/CG-21/01-INFRA du 10/12/2021.
Mode de passation des marchés :	Appel d'offres international ouvert.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ci-après dénommée la Banque pour financer le « Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1 », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'« Acquisition de deux pèses-essieux mobiles ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir deux pèses-essieux mobiles ayant les fonctions suivantes :

- Peser l'essieu d'un véhicule ;
- Calcul du poids total du véhicule ;
- Pesage avec insertion de la tare prédéfinie ;
- Calcul de la différence de poids entre deux pesées ;
- Base de données de 500 véhicules ;
- Textes personnalisables ;
- Impression et sauvegarde des pesées sur mémoire USB.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 08 h00 à 14 h00, du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le paiement se fera par chèque de banque ou par virement. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement, ou encore par retrait au siège de la cellule.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 06 avril 2023 à 12h30mn. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour, à 13h30mn.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). – BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com ;

**Le Coordonnateur,
Signé**

BATOUNGUIDIO. -

DECENTRALISATION

Vers une nouvelle impulsion

A l'initiative du Gouvernement, le ministre délégué, chargé de la Décentralisation et du développement local, et suivant la vision du Président de la République qui met un accent particulier sur la décentralisation comme mode de gestion des territoires, la première édition du Forum s'est tenue à Brazzaville du 1er au 4 mars 2023, sous le thème: «Forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local en République du Congo».

Cet évènement intervient dans le contexte où depuis plusieurs décennies de mise en œuvre du Programme de décentralisation, son effectivité n'est pas encore satisfaisante. Les raisons sont nombreuses, entre autres: les difficultés rencontrées par les collectivités locales dans le transfert des compétences, ainsi qu'à se doter d'outils appropriés de planification indispensables pour garantir la pertinence et la cohérence de leurs actions; la Fonction publique territoriale peine à prendre de l'envol. Malgré les avancées notées sur les plans institutionnel et juridique, de gros efforts sont encore nécessaires pour rendre effective cette politique. Le ministère de la Décentralisation et du développement local entend, par ce forum, offrir un cadre de concertation et d'échanges interactifs entre les différents partenaires du développement local. Il s'agit, notamment, en plus des collectivités locales, des acteurs étatiques, des agences du système des Nations Unies, des partenaires bila-

téraux et multilatéraux, des Agences de développement, de la société civile, des chambres consulaires et des partenaires de la coopération décentralisée. Quatre allocutions ont été prononcées à la cérémonie d'ouverture. La première par M. Dieudonné Bantsimba, député-maire de Brazzaville. Il a formulé le vœu que: «ce Forum soit un accélérateur du processus de décentralisation déjà engagé dans le pays pour offrir des services de proximité de qualité aux populations». M. Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union Européenne au Congo, a rappelé les recommandations de l'atelier préparatoire du Forum qui ont fait ressortir la nécessité de mettre en œuvre des réformes importantes et nécessaires adaptées au contexte local. Il a invité le Gouvernement à mettre en place des plans locaux de développement et les orientations budgétaires nécessaires pour leur mise en œuvre. Il a exprimé la disponibilité de son institution à «accompagner le Gouvernement



Photo de famille

dans cette grande réforme». Le ministre Juste Désiré Mondélé a émis le vœu que ce Forum soit une occasion d'approfondir la réflexion, en mettant en place les mécanismes et les outils identifiés lors de l'atelier préparatoire du Forum, afin d'aboutir à une décentralisation effective. A l'ouverture des travaux, le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, a remercié les animateurs des collectivités locales de France et des pays membres de l'Union européenne venus partager leurs expériences en matière de décentralisation. «De ces assises, le Gouvernement attend des résolutions pertinentes qui seront prises en compte afin que les conclusions deviennent une feuille de route commune pour rendre la décentralisation effective dans notre pays», a-t-il estimé. Les travaux thématiques se sont déroulés en panels. Un des moments forts de ce Fo-

rum a été la signature des accords de partenariat, notamment: le mémorandum d'entente et de partenariat entre l'association marocaine des présidents des Conseils des préfectures et des provinces (AMPCPP) et l'association des maires du Congo (AMC); la convention-cadre de coopération décentralisée entre le Conseil provincial de Larache (France) et la mairie de Brazzaville; la convention-cadre de coopération décentralisée entre le Conseil provincial de Zagora et la mairie de Brazzaville. Clôturant les travaux, Raymond Zéphirin Mboulou s'est réjoui de constater qu'après quatre jours de réflexion, les participants ont été à la hauteur des attentes du Gouvernement par la qualité des panels et les résultats auxquels ils sont parvenus.

Victor GUEMBELA

FIGA

Branham Kintombo succède à Armel Fridelin Mbouloukoué

Après plusieurs semaines de remous, un nouveau chapitre semble s'ouvrir dans la voie de la redynamisation et l'amélioration de la gouvernance du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA). Le lundi 6 mars 2023, le directeur des risques et engagement FIGA, Branham Kintombo, instruit par sa tutelle, a pris les rênes de la structure pour assurer les affaires courantes. Il succède à Armel Fridelin Mbouloukoué, suspendu de ses fonctions, en application des résolutions 1 et 2 du Comité de direction du FIGA, tenu le 17 février 2023.

La suspension de l'ancien directeur général fait suite à l'examen des états financiers, avoirs et placements du FIGA par le Comité de direction qui a fait ressortir des écarts financiers importants et des manquements graves dans la gestion. Les différents rapports de l'enquête et de l'audit commandités par la tutelle et d'autres services de l'Etat ont étayé des faits de mégestion. Les faiblesses mises à jour relèvent de la gouvernance, de la redevabilité, de la tenue des comptes financiers, de la délivrance des états financiers. Ces faiblesses ont été à l'origine de l'immobilisme constaté ces derniers mois au FIGA.

d'élaborer le Plan de redynamisation du FIGA, avec à la clé la reprise immédiate des activités de la structure; faire approuver préalablement par le président du Comité de direction toutes les opérations financières et tous les engagements non financiers; procéder à l'organisation d'une signature conjointe, pour toute opération, contrairement à la pratique de la direction générale sortante qui signait seul; ordonner au commissaire aux comptes de finaliser les travaux d'audit des états financiers 2021 et 2022 dans les meilleurs délais; préparer et tenir, en relation avec le président du Comité, des réceptions des états financiers 2021 et 2022, une session extraordinaire du Comité de direction du FIGA. A rappeler que le renforcement de la gouvernance du FIGA est



Branham Kintombo

la suite logique du projet de loi soumis par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat pour la transformation du FIGA d'établissement administratif public en établissement public à caracté-

rière industriel et commercial. Ce projet a été transmis au Parlement, après approbation récente du Conseil des ministres.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Assassinat d'une jeune femme à Talangaï
Horreur à Petit Chose, un quartier de Talangaï (sixième arrondissement de Brazzaville). Une jeune femme, la vingtaine, a été découverte morte dans une parcelle abandonnée, rue Ombélé, au bord d'un ruisseau. Son corps présentait des signes de violences. Elle a peut-être été violée avant d'être assommée. Des agents de la police ont fait le constat, avant le transport du corps à la morgue. Aucun habitant du quartier n'a pu identifier la victime. Les rues de ce quartier réputé être un refuge des bandits armés, ne bénéficient pas d'éclairage public. Les habitants souhaitent que la police intensifie les patrouilles dans leur quartier.

Incompétence ou mauvais matériaux ?
Quelque chose ne va pas dans les sociétés de construction des voiries urbaines à Brazzaville. Les travaux réalisés à la va-vite se dégradent rapidement à la grande surprise des usagers. Tenez ! Le tronçon de route goudronnée partant de l'avenue Matsoua au rond-point "5 Chemins", à Bacongo, le deuxième arrondissement, est jonché de nids de poules et d'ornières qui obligent certains automobilistes à ne plus l'emprunter. C'est la énième fois qu'il a été réhabilité, mais aujourd'hui le constat est amer : les multiples réparations ne sont que des rafistolages, car le goudron ne résiste pas longtemps au passage des véhicules et à l'érosion. C'est un éternel recommencement. On se demande si ce sont les techniciens qui sont incompétents ou si c'est la mauvaise qualité des matériaux utilisés qu'il faut incriminer. On décaisse beaucoup d'argent pour refaire des réparations approximatives, au lieu de réaliser d'autres travaux d'utilité publique plus consistants.

Des menus travaux à la va-vite pour accueillir Macron à Brazzaville
Des menus travaux ont été réalisés, parfois de nuit, sur certaines artères pour qu'elle se refasse une beauté, la veille de l'arrivée à Brazzaville du président français Emmanuel Macron. Des agents de propreté de la ville s'y étaient affairés en bouchant des nids de poules. A Bacongo, par exemple, l'avenue de Brazza a été travaillée la nuit, parce qu'on pensait que le président Macron l'emprunterait pour aller rencontrer la communauté française à la Case De Gaulle. Mais les autres avenues goudronnées de l'arrondissement complètement dégradées ont été «superbement» ignorées, puisque l'illustre hôte français ne devait pas les emprunter de toutes les façons.

Triste spectacle sur l'avenue Simon Kimbangu à Bacongo
Cette avenue qui traverse Makélékélé et Bacongo, du rond-point du siège de l'arrondissement 1 à la Corniche, est parsemée de nombreux nids de poules à plusieurs endroits. Elle se singularise aussi, comme plusieurs autres avenues de la capitale congolaise, par des tas de déchets ménagers qui jonchent le trottoir et occupent même une partie de la chaussée, avec des bacs à ordures qui débordent. Pour une capitale, ce n'est pas normal, déplorent les riverains qui hument les odeurs qui vont avec, et sont exposés aux maladies.

L'Etat impuissant face aux demi-terrains à Brazzaville
Les chauffeurs et les contrôleurs de bus de transport en commun ont accentué leur pratique de demi-terrain mettant ainsi à mal les usagers dont certains passent plusieurs heures dans les stations. Cette pratique s'observe souvent aux heures de pointe sur les lignes desservant les quartiers de la périphérie de Brazzaville (Massengo, Mayanga, Nganga-Lingolo, Makabandilou, Mikalou, etc.). Ces raccourcis de distance préjudiciables aux usagers sont bénéfiques pour les équipages des bus qui s'enorgueillissent de faire de bonnes affaires et d'avoir des «haricots» à la fin de la journée, selon l'expression consacrée, pour nourrir leur petite famille. «L'Etat, impuissant, regarde faire...», déplorent les populations en difficulté qui déboursent jusqu'à plus de 1000 francs par jour pour leurs différentes courses !

Les syndicats des enseignants continuent de naître...
Les syndicats des enseignants poussent au Congo comme des champignons. Ils continuent d'en naître. Le CO-NATRADE (Conseil national pour la transparence et les droits des enseignants), qui a fait une sortie en fin de semaine dernière à Brazzaville, se propose «de regrouper tous les enseignants fonctionnaires autour d'une seule et unique voie pour une défense réelle et objective de leurs droits». Ses membres étaient réunis en assemblée générale. Dans sa déclaration son leader s'attaque aux plateformes syndicales ayant déclenché des grèves. On ne sait pas si son discours portera...

Lancement de la formation des superviseurs

La formation des superviseurs dans les quatre pôles: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Owando, a été lancée le 6 mars 2023 à Owando dans le département de la Cuvette par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'intégration régionale. Cette formation rentre dans le cadre de la mise en œuvre du 5° Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), décidé par le Président de la République, Denis Sassou Nguesso par décret n° 2019-130 du 17 mai 2019.



Les superviseurs pendant la formation, en médaillon Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

Le lancement du RGPH-5 est fixé au 25 avril 2023 par décret n° 2023-51 du 23 février 2023 du Premier ministre, Chef du Gouvernement Anatole Collinet Makosso.

«Dans le cadre de ce dénombrement principal, chaque superviseur sera responsable de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement dans une zone précise. En outre, Il devra assurer la formation des agents recenseurs et des contrôleurs affectés dans son

périmètre de compétence. Dès lors, vous conviendrez avec moi que vous êtes un des maillons déterminants de la chaîne d'exécution du RGPH-5», a déclaré Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La ministre du Plan a exhorté les superviseurs à la ponctualité, l'assiduité et l'opiniâtreté, tout le long de cette formation. «Je ne doute point de votre professionnalisme pour dispenser une prestation d'excellence à la hauteur de nos exigences. Vous

donnez le meilleur de vous afin que nous puissions atteindre le résultat escompté, celui de disposer de superviseurs bien formés», a-t-elle indiqué.

La formation des superviseurs qui s'est ouverte le 6 mars s'éten-

dra jusqu'au 29 mars 2023. Elle prévoit des séances théoriques et pratiques, sur support papier et sur tablette.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTRE DES HYDROCARBURES

Les activités du groupe PERENCO au centre de l'entretien avec le ministre Bruno Itoua

Le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua a reçu pour une réunion de travail mardi 28 février dernier à Brazzaville Benoît de la Fouchardière, directeur général du groupe PERENCO. Leur entretien a porté sur les activités du groupe, notamment dans le domaine de l'exploration et la production du pétrole et du gaz. Le responsable du groupe PERENCO visiblement détendu à la sortie de l'entretien, a indiqué que sa société a réalisé de nouvelles découvertes l'an dernier, entre autres, le «la découverte d'un nouveau puits géologique qui contribuera, sans aucun doute, à l'augmentation de la production du groupe...», a-t-il dit.



Benoît de la Fouchardière et Bruno Jean Richard Itoua

M. Benoît de la Fouchardière a informé le ministre de la volonté de son groupe de «poursuivre la recherche des solutions innovantes, pour faire face aux différentes problématiques qui se posent dans le domaine des mines en phase de maturation», et voir dans quelle mesure maintenir crescendo la production des hydrocarbures et des produits dérivés.

Il a en outre fait savoir que le Congo a encore beaucoup de réserves, des ressources inexploitées, aussi bien en matière de pétrole que du gaz. Il s'est agi d'étudier les possibilités d'investir davantage dans la recherche pétrolière et gazière pour améliorer et augmenter les recettes issues du domaine minier.

Implanté en République du Congo depuis 2001, le groupe PERENCO existe depuis 30 ans. Il est un producteur indépendant d'hydrocarbures. PERENCO intervient sur l'ensemble du cycle de vie des projets, de l'exploration au démantèlement. L'entreprise produit 485.000 boepd (barils) par jour grâce à ses opérations de forage, de développement et d'acquisition onshore et offshore dans 15 pays de par le monde.

Marcellin MOUZITA

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CRF)

La Direction départementale à Dolisie fait piètre figure

Une verrue: le mot n'est pas assez fort pour qualifier le visage que présente, de nos jours le siège de la Direction départementale de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) à Dolisie, le chef-lieu du département du Niari et troisième ville du Congo. Il est sis au quartier Gaia, dans l'arrondissement 2 Youlou Pougui.



Une vue extérieure CRF Dolisie

Dès le franchissement du portail, on est écoeuré par la hauteur des herbes qui envahissent la cour et dont une partie a été, fort heureusement, mise à profit par un agent pour y faire son jardinage. La couleur blanche des murs du bâtiment principal a fait place au jaune ocre, caractéristique du sol de la capitale congolaise de l'or vert.

Dès qu'on franchit la porte centrale, un furtif coup d'œil au sol permet de constater qu'il y a belle lurette que la serpillère n'y est pas passée.

Les plafonds (de l'intérieur, comme de l'extérieur du bâtiment) sont déchiquetés. Les toilettes sont dans un état qui laisse à désirer.

«Nous travaillons dans des conditions très exécrables, dignes d'une autre époque, comme vous pouvez le constater par vous-mêmes. En tout cas, les conditions d'hygiène laissent à désirer. La chaleur à l'intérieur est très étouffante. Il n'y a pas d'air conditionné. Mais que vous voulez-vous qu'on fasse, on est obligé de faire avec. Ce qui est bien triste. On ne mérite pas d'être logés à cette enseigne. Dolisie est quand même la troisième ville du pays!», a lâché, dépité, un travailleur, sous couvert d'anonymat.

A préciser qu'outre la Caisse de retraite des fonctionnaires, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) possède également une direction départementale à Dolisie. Mais, s'il faut faire une comparaison entre les bâtiments des deux caisses de sécurité sociale congolaises, il n'y a pas photo, comme on dit. C'est le jour et la nuit!

Séverine EGNIMBA

INTEGRATION

Une bonne mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Point focal du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) au Congo, a lancé le 28 février 2023 à Brazzaville les travaux de la session mixte inaugurale des organes du NEPAD.

Le Congo a affirmé sa volonté politique d'intégrer au plan national le dispositif continental, levier d'une intégration économique de l'Afrique accélérée, a rappelé Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Le Plan de développement (PND) 2022-2026, a poursuivi la ministre, est parfaitement aligné avec le plan stratégique 2018-2023 de l'AUDA-NEPAD qui identifie quatre domaines stratégiques pouvant impacter profondément le développement de l'Afrique: la création de la richesse; la prospérité inclusive; la capacité de transformation et l'environnement durable.

«Je suis donc convaincue que le NEPAD Congo saura, sous l'impulsion du Gouvernement dirigé par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, Chef du

Gouvernement, tirer le meilleur parti de l'apport du NEPAD Continental pour donner un coup d'accélérateur à la réalisation de certains des projets PND notamment à travers une assistance pour la résolution de la problématique récurrente des études de faisabilité», a-t-elle dit. Le directeur de l'intégration, Eric Mbende, a évoqué pour sa part que le NEPAD est la structure chargée de l'alimentation d'information et données de la commission nationale de suivi. Il est également chargé de la mise en synergie optimale des ressources mobilisées et du suivi régulier des activités à mettre en œuvre en exécution des programmes et projets du NEPAD. «Chaque point focal se doit d'élaborer pour le compte de son administration,



Photo de famille après l'ouverture des travaux

une note semestrielle de synthèse des activités entreprises avec des résultats enregistrés, des difficultés rencontrées et les éventuelles ajustements à repérer dans la stratégie de mise en œuvre du programme en cours. L'opérationnalisation des organes nationaux du NEPAD est une avancée notable dans l'application des textes régissant le cadre national du NEPAD», a-t-il souligné.

Pendant les travaux, la session a prévu des présentations académiques complétées par une formation sur le suivi et évaluation des projets intégrateurs, offrant l'articulation idéale pour acquérir les connaissances indispensables à une bonne mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

SOCIETE CIVILE

Les leaders et acteurs des OSC formés à l'entrepreneuriat agricole

Sous le thème «Entrepreneuriat agricole», le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, a présidé du 21 au 22 février 2023, à Brazzaville, la formation des leaders et acteurs de la société civile à l'entrepreneuriat agricole.

Cette formation entre dans le cadre des missions du Conseil consultatif des OSC et ONG, en vue de «créer les conditions idoines pour l'émergence, en République du Congo, des organisations... dignes de ce nom, structurées, professionnelles, avisées et répondant aux critères de visibilité tant auprès des pouvoirs publics que des partenaires au développement, bilatéraux, multilatéraux et intergouvernementaux», a souligné Céphas Germain Ewangui, à l'ouverture du séminaire.

Cette activité a pu se réaliser avec l'appui du Conseil africain des jeunes entrepreneurs francophones (CAJEF). Entre autres

sujets abordés pendant cette formation: «Reprogrammation mentale et découverte de son identité», «Montage d'un projet agricole», «Leadership entrepreneurial», etc.

Pour l'un des formateurs, Fabrice-Andropov Agnangoye Hosie, président du CAJEF-Congo, la mise sur pied d'un vaste programme de formation en entrepreneuriat agricole vise à renforcer les capacités de mobilisation des ressources par les activités de développement pour permettre aux organisations de la société civile d'être de véritables viviers par où commence l'émergence des Etats. C'est ainsi que Céphas Germain Ewangui admet que pour tenir



Céphas Germain Ewangui

dans la durée, chaque association, «se doit de disposer des capacités de mobiliser, voire de générer les fonds pour s'acquitter autant de ses charges fixes en termes de location de siège, d'acquisition et d'entretien des matériaux essentiels de travail, autant de donner une capacité d'autonomie pour

agir de son propre gré au regard de ses missions».

Pour cela, la nécessité s'impose à toutes structures associatives, en plus de leurs cotisations, les dons et les legs éventuels, d'avoir des activités génératrices de revenus et au nombre d'elles, l'entrepreneuriat agro-pastoral.

En s'engageant dans l'entrepreneuriat agricole, outre la dimension économique pour l'organisation, il y a le fait de répondre aux besoins croissants des populations de plus en plus confrontées aux coûts élevés des produits vivriers. Le Conseil consultatif entend impulser ce genre d'initiatives pour participer pleinement au développement socioéconomique pays, selon le secrétaire permanent.

Marcellin MOUZITA

GABON

One Forest summit pour la protection des forêts tropicales

Un sommet pour faire progresser l'ambition collective en matière de préservation et de gestion durable des forêts tropicales s'est déroulé du 1^{er} au 2 mars 2023 à Libreville, au Gabon. Il a été co-présidé par les Présidents gabonais Ali Bongo Ondimba et français Emmanuel Macron.

Plus de vingt pays représentatifs des grands bassins forestiers du monde, des membres de la communauté scientifique, des populations locales et de nombreux dirigeants d'entreprises y ont participé, autour d'un même objectif, la sauvegarde des forêts tropicales, dont celle du Bassin du Congo. Au terme des travaux, les participants ont livré leurs conclusions et décrit leurs projets dans le Plan de Libreville. Première mesure et décision phare du document, la création d'un fonds de 100 millions d'euros. Alimentée pour moitié par la France et à hauteur de 20 à 30 millions d'euros par la Fondation Walton et Conservation international, cette enveloppe servira à financer un mécanisme de rémunération des pays exemplaires dans la conservation des forêts et la sauvegarde de leurs stocks vitaux de carbone et de biodiversité. Et ce, via des certificats biodiversité, qui pourront être échangés avec des Etats souverains ou avec le secteur privé.

D'après le Président Emmanuel Macron, «ce nouveau dispositif devra répondre au modèle défectueux



La lutte pour un climat vert: véritable pari pour les Etats

du marché carbone qui a dérivé ces dernières années sur un marché volontaire et déprécié le prix du carbone avec des phénomènes de greenwashing. Le grand risque, si on s'arrête là, c'est qu'une défiance s'installe à l'égard des crédits carbone».

La secrétaire exécutive de la Convention pour la diversité biologique des Nations unies, Elisabeth Mrema, a souligné que «pour arrêter la perte de biodiversité, limiter le changement climatique et atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres, ces flux financiers doivent doubler d'urgence d'ici 2025, et tripler d'ici à 2030».

Présent à ces assises, le Président Denis Sassou-Nguesso a partagé avec ses pairs, sa riche expérience en matière de préservation des écosystèmes forestiers et de sauvegarde du climat. Précurseur dans la préservation de l'en-

vironnement, il a réitéré son appel à la mise en place d'une décennie d'afforestation.

Le Président Ali Bongo Ondimba a clos ce sommet, en précisant: «Le monde a pris conscience que sans la forêt, le climat et la biodiversité sont en péril. A chacun désormais de faire sa part. Et de tenir ses engagements. L'heure est à l'action». Présente au sommet, Anne Raimat, directrice de l'ONG Climate Chance, a relevé: «Il ne faut pas complètement balayer ce mécanisme. Si les entreprises jouent le jeu, et respectent le triptyque «éviter, réduire, compenser», alors on peut avoir les résultats positifs. Bien sûr, tout cela doit être contrôlé. Il faut des études d'impact fiables, et être en mesure de vérifier si les projets jouent vraiment sur le développement local et la conservation de la biodiversité».

Autres mesures d'empreses prises par le Plan de Libreville, l'initiative

des chefs d'entreprises présents au sommet pour la création de 10 millions d'emplois dans les activités liées à la gestion durable des forêts d'ici à 2030. Il est aussi signalé que, ce «Plan est volontariste et met au cœur de toutes ces actions les populations locales qui vivent autour des forêts».

Ce sommet a été également l'opportunité de faire progresser et renouveler l'ambition collective concernant la préservation et la gestion durable des forêts, qui sont essentielles pour relever les défis mondiaux interdépendants, au premier plan desquels le changement climatique et la perte de biodiversité. La promotion d'une solidarité Nord-Sud, centrale pour la protection de ces réserves vitales, a été également un élément clé.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Touadéra accuse l'Occident d'entretenir l'instabilité politique de son pays

Le Président de la République centrafricaine (RCA), Faustin-Archange Touadéra, a accusé le 5 mars dernier à Doha, au Qatar les pays occidentaux d'entretenir une instabilité politique en RCA, trois jours après avoir rencontré le Président français Emmanuel Macron, en marge d'un sommet à Libreville.

Faustin-Archange Touadéra s'en est pris aux pays occidentaux alors qu'il s'exprimait à l'occasion de la 5e Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, qui regroupait une cinquantaine de pays, en présence du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.



Faustin-Archange Touadéra

«La Centrafrique est soumise depuis son indépendance à un pillage systématique facilité par l'instabilité politique entretenue par certains pays occidentaux ou leurs compagnies qui financent des groupes armés terroristes dont les principaux leaders sont des mercenaires étrangers», a affirmé le chef d'Etat centrafricain à cette occasion.

Le Président centrafricain a déploré que son pays est «victime de visées géostratégiques liées à ses ressources naturelles». Il dénonce les «ingérences étrangères» qui maintiennent selon lui les pays les moins avancés dans «la dépendance, l'insécurité et l'instabilité».

Faustin-Archange Touadéra réclame la reprise de l'aide budgétaire internationale. Il a demandé la reprise de l'aide budgétaire internationale à son gouvernement, suspendue en raison de l'opacité des dépenses de sécurité et des liens avec les paramilitaires du groupe russe Wagner.

Ce discours intervient alors que les autorités centrafricaines semblent chercher la détente dans leurs relations avec les pays occidentaux ces derniers mois, avec notamment la rencontre le 2 mars à Libreville entre Faustin-Archange Touadéra et le Président français Emmanuel Macron.

Une rencontre au lendemain de laquelle une manifestation de soutien à la Russie a été organisée à Bangui par des groupes pro-pouvoir qui y dénonçaient notamment le «plan machiavélique des Occidentaux» contre la Centrafrique, et alors que les entreprises françaises, en premier lieu le groupe Castel, sont visées par des manifestations et des attaques en ligne l'accusant de collusion avec les rebelles.

Gaule D'AMBERT



Bola Tinubu savourant sa victoire

à Muhammadu Buri. L'actuel Président, 80 ans, se retire après deux mandats comme le veut la «Constitution». Plusieurs accusations de corruption jalonnent sa carrière, mais il n'a jamais été condamné et les a toujours démenties.

Avant sa prestation de serment prévue dans les prochains jours, Bola Tinubu hérite d'une kyrielle de défis à relever. Pendant quatre ans, il aura la lourde tâche de redresser ce grand pays anglophone, gagné par une économie en berne, les violences récurrentes de groupes armés et de bandits, ainsi qu'un appauvrissement généralisé de la population. En 2050, le Nigeria, pays de 216 millions d'habitants, devrait devenir le troisième pays le plus peuplé au monde après l'Inde et la Chine.

A.-P MASSAMBA

GABON

Jean Eyeghe Ndong retrouve le PDG

Ancien Premier ministre et cacique du Parti démocratique gabonais (PDG, le parti au pouvoir depuis 55 ans), Jean Eyeghe Ndong retourne à ses vieilles amours. Au détriment de l'opposition, le PDG vient de réaliser une belle prise.

Jean Eyeghe Ndong a annoncé son retour au PDG à quelques mois de la prochaine élection présidentielle suivie des élections législatives et locales. C'est un nouveau coup dur pour l'opposition, minée par des querelles intestines. Mais l'ancien pilier du camp de l'opposant Jean Ping est ferme: sa décision de regagner le parti d'Ali Bongo Ondimba, président gabonais, est le fruit d'une longue observation du contexte politique local et même international.

«En regardant la réalité gabonaise, je ne vois aucune perspective. C'est pourquoi j'ai pris la décision de regagner le PDG. Mais pas pour des raisons alimentaires, comme on peut facilement le dire», a-t-il fait savoir.

En 1980, il y a plus de 40 ans, Jean Eyeghe Ndong adhère au PDG à la demande personnelle d'Omar Bongo, fondateur de ce parti. Dernier Premier ministre du défunt Président, il claqué la porte après son



Jean Eyeghe Ndong

décès en 2009. Il rejoint l'opposition et soutient Jean Ping en 2016. Richard Moulomba

Mombo, de l'Alliance pour la renaissance nationale (ARENA), ne s'étonne pas du re-

tour de Jean Eyeghe Ndong à son ancien parti.

«Bon nombre ne sont jamais partis du système Bongo. Il y en a qui y sont de jour et de nuit, notamment les plus courageux et les plus cupides, et d'autres qui y sont de nuit uniquement. Ils retournent la queue basse vers la maison du père», a-t-il murmuré.

Le Gabon organise trois scrutins en 2023. D'autres hommes politiques pourraient bien changer de parti durant cette période décisive, pour prétendre prendre part à la redistribution des cartes, après ces élections générales.

Gaule D'AMBERT

NIGERIA

Les défis du nouveau Président, Bola Tinubu

Candidat du parti au pouvoir, Bola Tinubu a été déclaré, mercredi 1er mars 2023, vainqueur de l'élection présidentielle au Nigeria, à l'issue d'un scrutin contesté par l'opposition, qui a fait naître un espoir de changement dans ce pays. Plus de 87 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes samedi 4 mars et le vote s'est globalement déroulé dans le calme.

D'après la Commission électorale, Bola Tinubu, du Congrès des progressistes (APC), a cumulé plus de 8,8 millions de voix, remportant l'une des élections

les plus disputées de l'histoire démocratique du pays le plus peuplé d'Afrique, face à ses deux principaux concurrents. Atiku Abubakar, candidat de la principale formation de l'opposi-

tion (le PDP qui a dirigé le pays de 1999 à 2015), a recueilli 6,9 millions de voix. Peter Obi, du parti travailliste (LP), considéré comme l'outsider, dont la popularité auprès de la jeunesse a donné un nouvel élan à cette campagne, a remporté un peu plus de 6 millions de voix.

Agé de 70 ans, l'ancien gouverneur de Lagos, «le parrain» à cause de son immense influence politique, accède au pouvoir succédant ainsi

ASSEMBLÉE CONTINENTALE DU SYNODE SUR LA SYNODALITÉ A ADDIS-ABEBA

Les pères synodaux appellent à redécouvrir les valeurs traditionnelles africaines

L'Assemblée du synode continental sur la synodalité à Addis-Abeba, en Ethiopie, a baissé ses rideaux dimanche 5 mars 2023, lors d'une messe solennelle. Sur le thème: «*Communion, participation et mission*», elle a réuni du 1^{er} au 6 mars plus de 200 délégués venant de 41 pays d'Afrique et des îles. Les délégués venus d'autres continents y ont eux aussi participé, dont ceux du secrétariat général du synode à Rome. Une semaine durant, cardinaux, évêques, personnes consacrées, laïcs dont les jeunes ont fait l'expérience de la marche ensemble à laquelle convie le Pape François à travers la convocation de ce synode au plan universel.

Organisé par le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), ce grand rassemblement ecclésial continental faisait suite aux deux sessions de travail préparatoires tenues à Accra, au Ghana et à Nairobi, au Kenya, en vue d'élaborer au plan africain l'ébauche du document du synode sur la synodalité convoqué en octobre 2021 par le Pape François sur le thème: «*Pour une Eglise synodale, communion, participation et mission*». Ainsi, permettre au SCEAM d'être en mesure de transmettre la contribution de l'Eglise en Afrique au secrétariat général du synode, dans le cadre de la rédaction de l'instrumentum laboris de la XVI^e Assemblée ordinaire du synode des évêques dont la première phase se tiendra à Rome en octobre 2023.

A l'ouverture des travaux jeudi 2 mars, la Commission de l'Union africaine était représentée par sa vice-présidente, Dr Monique Nsanzabaganwa, qui a été l'une des intervenants. Elle a souligné l'opportunité d'une réflexion sur ce thème de la synodalité, mettant en évidence l'importance des processus des consultations dans les prises de décision, surtout dans les défis auxquels est confronté le continent aujourd'hui (inégalités, pauvreté, changements climatiques, conflits) nécessitant de gros efforts de collaboration. L'UA et sa commission ont pour tâche de promouvoir la paix, la sécurité et

ne s'agit pas pour les participants d'accepter ou de tolérer celle ou celui qui constitue une entrave à la foi ou à la doctrine, même si l'idéal c'est l'ouverture en vue de la marche ensemble ou synodale. Il ne s'agit pas non plus de se laisser convertir en se reniant ou se dépossédant soi-même. Surtout, il n'est nullement question d'ouvrir toutes grandes les portes de l'Eglise à ceux et celles qui veulent absolument vivre en foulant aux pieds les vertus et valeurs de l'évangile, cas des mariages ou unions contraires



Vue des travaux en plénière

au dessein de Dieu. C'est ainsi que les pasteurs d'Afrique ainsi que leurs délégués ont tenu à défendre, consolider



Procession pendant la messe en la cathédrale de la Nativité

constituent le socle des traditions, de l'hospitalité et de la coresponsabilité. Entre autres: l'Ubuntu (solidarité), l'Ujamaa

nues dans le document synodal qui sera transmis dans les tout prochains jours à Rome. Ils se sont engagés résolument à ré-

épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) a été représentée par les évêques présidents des six Conférences épiscopales de la région, accompagnés de leurs suites. Notamment: Mgr Edmond Djitangar Goetbe, archevêque de N'Djamena, président de la Conférence

des évêques du Tchad (CET), président de l'ACERAC; Mgr Andrew Nkea Funia, archevêque de Bamenda, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC); Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Mgr Nestor-Désiré Nongo Aziagbia, évêque de Bossangoa, président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA); Mgr Jean-Vincent Ondo Eye-ne, évêque d'Oyem, président de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG) et Mgr Juan Domingo Beka Essono Ayang, évêque de Mongomo, président de la Conférence épiscopale de Guinée Equatoriale (CEGE). La délégation de l'ACERAC comprenait entre autres l'abbé Antonio Mabilia son secrétaire général et les secrétaires généraux des six Conférences épiscopales. Outre les messes célébrées chaque matin avant les travaux, il y a eu celle orthodoxe présidée samedi 4 mars par le cardinal Berhaneyesus Souraphiel en la cathédrale de la Nativité, et celle de clôture présidée par le cardinal Fridolin Ambongo Besungu en l'église Saint Gabriel, dimanche 5 mars.

Aristide Ghislain NGOUMA
De retour d'Addis-Abeba

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Clôture de la triple neuvaine de l'archiconfrérie du Saint Esprit

Débutée le 1^{er} février 2023 en l'église Saint Pie X de l'Oms, la triple neuvaine qui a regroupé pendant un mois environ les membres de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville a pris fin le lundi 27 février dernier par une célébration eucharistique en l'église Ndonga Marie de Mfilou dans le 7^e arrondissement. L'eucharistie, présidée par le père Elie Mvogo, aumônier diocésain de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit, a connu la présence du père Blaise Milongo, aumônier diocésain adjoint; des abbés Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse, Bernadin Ndoulou et Bernard Matoumou.



Pendant la promesse des membres associés

M. Jean Claude Mifoundou, vice-président du Conseil pastoral paroissial a exprimé sa reconnaissance aux responsables de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit pour le choix porté sur la paroisse Ndonga Marie, en ce temps de carême où l'Eglise offre l'opportunité à ses fidèles laïcs de se ressourcer à travers la prière, la pénitence et le partage. Dans son homélie, le père Elie Mvogo a exhorté les membres de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit à être des lumières comme le recommande la devise: Esprit-Saint lumière, amour et force de Dieu. En ce temps de carême, le chrétien doit vivre la qualité due à notre existence et notre présence dans le monde. Il ne suffit pas d'être présent à toutes les activités de l'Archiconfrérie, encore faut-il que cette présence soit utile, bénéfique et bienfaitrice pour nos prochains. Ils sont condamnés non pas parce qu'ils ont participé au mal, mais parce qu'ils ont été indifférents au sort de l'affamé, de l'assoiffé et du malade, par notre égoïsme et notre méchanceté. Notre présence à tous les niveaux de la vie doit rassurer, protéger et compatir les affligés, car j'étais malade vous ne m'avez pas rendu visite. Après l'homélie, est intervenue la promesse de 102 membres engagés aux statuts d'associés dans l'Archiconfrérie du Saint-Esprit. Vers la fin de la messe et pendant l'exécution du chant d'action de grâce, les membres de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit ont offert 124 chaises. Ceci, en rapport avec l'appel de l'archevêque: un chrétien, une chaise pour la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur. Enfin, des orientations pastorales sur le fonctionnement et la vie de l'Archiconfrérie ont été données par l'aumônier diocésain.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial
de Ndonga Marie de Mfilou



Les membres de la délégation congolaise

le développement durable. La synodalité pourrait y être ajoutée au sens d'inclusivité, participation, dialogue. La vice-présidente de la Commission de l'UA a réitéré l'engagement de son institution à soutenir des valeurs et initiatives comme celle-ci et exprimé son vœu d'impact positif de ce synode sur le continent.

Au cours des échanges en plénière comme en groupes de travail, facilités principalement par le père jésuite Giacomo Costa, les participants ont cerné souvent avec nuance, la notion d'élargir la tente prônée dans le document de travail de cette étape continentale du synode, intitulé: «*Élargis l'espace de ta tente*» (Is 54,2). Ici, il

et redécouvrir les valeurs familiales et culturelles intrinsèques qui ont toujours distingué leur continent face aux épreuves du temps. Continent que le Pape Benoît XVI désignait comme le poumon de l'Eglise universelle. Ils ont fortement loué la notion d'Eglise famille exprimée par les pères synodaux lors du premier synode africain voulu pour l'Eglise d'Afrique par le Saint Pape Jean-Paul II en 1994.

Les prises de parole du cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa (RD Congo), président du SCEAM ont dans l'ensemble retenu l'attention des participants. Il a exalté les valeurs familiales africaines, qui depuis des siècles

(vie communautaire), l'Indeba (dialogue révérencieux). D'autres évêques du continent ont eux aussi donné de la voix, cas

percuter auprès de leurs régions respectives la vision de la marche ensemble prônée par ce synode continental, ainsi que les effets



Dr Monique Nsanzabaganwa

de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) qui a particulièrement suscité la sympathie des jeunes par ses prises de position. Quant aux jeunes, ils ont largement contribué aux réflexions et débats à travers leurs prises de parole libres, ouvertes et franches. Certains parmi eux ont plaidé pour une assemblée continentale du type, consacrée essentiellement aux jeunes.

Au terme des travaux, les participants sont parvenus, par consensus, à l'élaboration d'une série de propositions sous forme de priorités pastorales, conte-

issus de celui-ci. Parmi les neuf cardinaux ayant participé à cette Assemblée plénière continentale, il y avait le cardinal Mario Grech et le cardinal Jean-Claude Hollerich, respectivement secrétaire général et rapporteur du synode venus de Rome; le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RD Congo), président du SCEAM; le cardinal Berhaneyesus Demerew Souraphiel, patriarche d'Ethiopie, président de la Conférence des évêques catholiques d'Ethiopie; le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, en République Centrafricaine. L'Association des Conférences

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

La confrérie Sainte Rita était en récollection de carême

Les dévots de Sainte Rita des confréries paroissiales de l'archidiocèse de Brazzaville étaient en récollection du Temps de carême le samedi 4 mars 2023 à la paroisse Saint-Michel de la Base du doyenné Sainte Rita. Le thème choisi a été: «*Construisons notre Eglise en mettant en commun*» (Acte 2, 44). Animé par l'abbé Drys Presley Tavel Nkodia, aumônier diocésain adjoint de la confrérie Sainte Rita, assisté des abbés Olivier Rosel Mikoli et Préfadet Baloutelaho Bantsimba, respectivement aumônier diocésain et vicaire de la paroisse d'accueil, cette récollection a eu pour cadre la grotte mariale et a connu la participation de près de 300 membres.

L'aumônier diocésain adjoint a rappelé que les récollections sont des formes de formation que l'Eglise propose à ses fidèles laïcs pour leur

Dieu à Ninive, disait: Dans quarante jours Ninive sera détruit. Dans le Nouveau Testament, ce chiffre quarante trouve son écho dans la tentation de Jésus au



Les abbés pendant l'eucharistie



L'abbé Drys Presley Tavel Nkodia (à dr) animant la récollection

ressourcement et que chaque baptisé catholique devrait y participer. «Le carême est un temps de renouveau pour l'Eglise, pour la communauté chrétienne et pour le mouvement d'apostolat. Le carême, un temps fort de ressourcement que l'Eglise nous offre afin de bien méditer sur la Passion, la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. «Jonas, envoyé de

désert pendant quarante jours et quarante nuits. Dans le texte de l'évangile du premier dimanche de carême, Saint Matthieu nous présente la tentation de Jésus, son combat contre Satan. En effet, pour réussir le carême, il faut observer trois piliers: La vie de prière qui est une vie intérieure et non de bruit. Jésus lui-même a prié son Père. Prier, c'est parler à Dieu comme un fils



Le chœur diocésain animant la messe

parle à son père. La pénitence c'est la conversion, c'est l'acte fondamental de la vie chrétienne. La pénitence du chrétien trouve son vrai sens dans la pénitence du Christ, qui s'explique dans sa vie souffrante. Cela étant, la pénitence du chrétien n'est que la photocopie de la souffrance véritable du Christ. Le partage, c'est ce qu'on donne du fond du cœur qui n'est jamais perdu. On

le retrouvera toujours dans le cœur d'autrui. En définitive, pour une guérison effective et efficace des déviations, la Parole de Dieu doit être l'acte de naissance de tous et de chacun», a conclu l'abbé Drys Presley Tavel Nkodia. Le clou de cette récollection a été la messe célébrée à la grotte mariale par l'abbé Olivier Rosel Mikoli.

Pascal BIOZI KIMINOU

Lancement du jubilé d'argent de la chorale les Archanges

1998-2023: 25 ans. La chorale Les Archanges de la paroisse Saint-Michel de la Base, dans le doyenné Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville, va totaliser en juin prochain ses 25 ans. Pour mieux aborder cette étape de l'histoire récente de cette jeune chorale, une série d'activités est programmée: concert de chants religieux, manifestations sportives, visite aux malades et orphelins de la paroisse. Le lancement de ces festivités a eu lieu samedi 4 mars 2023 par un concert de chants religieux en l'église même. En présence des responsables du Comité diocésain des chorales tradi modernes (CDCTM) et de l'abbé Préfadet Baloutelaho Bantsimba, vicaire de la paroisse. Le tout ponctué par une messe, dimanche 5 mars, deuxième dimanche de carême.

Saisissant cette occasion, Mme Nicole Kibangu, présidente de la chorale jubilaire a indiqué que «la cho-

rales manifestations sportives ont été organisées dont les finales interviendront le 1^{er} mai prochain. Il est prévu une jour-



Chorale les Archanges



Chorale centre de la Base

rale Les Archanges qui compte un effectif de 90 membres est en marche vers la célébration de son jubilé d'argent prévu le dimanche 2 juillet 2023. L'ouverture de cette année jubilaire par un concert de chants religieux, ponctué par une messe d'action de grâce, prouve à suffisance que petit à petit la chorale les Archanges s'approche de la maturité. Outre le concert,

né de partage et d'échange sur l'histoire de la chorale et de l'Eglise catholique au Congo; la visite aux malades et orphelins de notre paroisse. L'objectif étant, de vivre la charité et l'amour en ce temps de carême. En procédant au lancement de notre jubilé ce jour 4 mars, par un concert, nous pensons à nos compatriotes disparus lors de la tragédie du camp du régime



Chorale Les compagnons de Jésus (Ph. d'archives)

blindé de Mpila, le 4 mars 2012. Ce genre de rencontre joue un rôle important dans la cohésion, la solidarité et l'unité des chorales, favorisant ainsi le partage des connaissances artistiques et musicales entre les chorales. Ce concert de chants peut donner lieu à une nouvelle impulsion pour une véritable évangélisation par le chant», a souligné la présidente.

Pascal BIOZI KIMINOU

TROISIEME DIMANCHE DE CAREME, ANNEE A

Jésus et la Samaritaine

Textes: Ex 17,3-7; Ps 94; Rm 5,1-2; Jn 4,5-42

Frères et sœurs, les textes de ce dimanche sont d'une richesse inouïe, d'une consolation magnifique et d'une densité aiguë.

En effet, le peuple exténué au désert à cause du manque d'eau s'attaque à Moïse. Face au peuple qui récriminait, Moïse se tourne vers le Seigneur qui lui vient au secours, il prie et présente sa difficulté au Seigneur. Il arrive que devant certaines situations, nous nous détournons du Seigneur par des questionnements existentiels. Pourquoi moi seigneur! Pourtant je t'invoque nuit et jour? Il faut reconnaître que dans nos impatiences, le Seigneur est toujours devant nous il sait nos joies et nos peines. Il suffit comme le dit le psalmiste d'être à l'écoute de sa parole et de marcher comme le dit la deuxième lecture dans l'espérance car «l'espérance ne trompe pas».

Par ailleurs, Jésus qui est mort pour nous vient à notre rencontre. Il est allé à la rencontre de la femme Samaritaine au puits de Jacob. En réalité cette rencontre personnelle de Jésus et la Samaritaine en plein midi, exclusive à l'évangéliste Jean, a changé la vie de la Samaritaine; Jésus brise les interdits de l'époque en s'adressant à la Samaritaine: «Donne-moi à boire» Jean 4,7 sur la croix, Jésus reprend cette expression «j'ai soif» Jean 19, 28

Jésus demande à boire mais sa soif est ailleurs, il a soif de sauver le monde, il a besoin de la foi de la Samaritaine qui pourra éteindre sa soif. Jésus donne à cette femme le don de la foi, il a fait naître en elle l'amour. Saint Augustin disait, «une âme qui s'élève, élève le monde».

Mes frères, mes sœurs, Jésus Christ a soif de nous. Il cherche des amis qui souffrent aux confins de la terre, des pauvres, des mendiants sans secours, ces affamés qui périssent sur la terre, il a soif de venir en aide à tous ceux qui à travers le monde vivent des exactions, des vexations et des frustrations. Par-dessus tout, l'amour de Dieu doit régner et inonder nos cœurs pour qu'à notre tour nous venions en aide à ceux qui ont soif de Dieu. Et à nos frères et sœurs qui souffrent; tel a été le combat de Madre Thérèse, Saint Jean Paul II et bien d'autres Saints qui ont été des foyers brûlant de charité. On pourra alors se demander à notre tour de quoi avons-nous soif?

A cette question, Saint Padre Pio répondait; j'ai soif d'aimer et il s'exclamait en disant: «aimer, aimer, aimer tout est là».

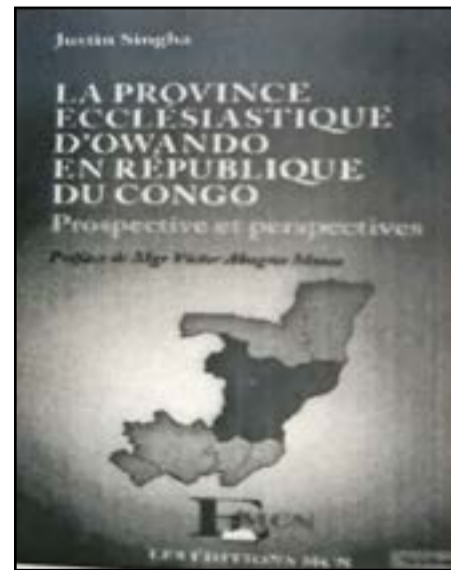
Abbé Ander KETIKETI

Vicaire de la Paroisse Sainte Thérèse de Gambio la base

VENTE DU LIVRE

DE L'ABBE JUSTIN SINGHA

Prix: Abordable Stock: Limité



Contact: Aristide Ghislain NGOUMA

Journaliste de La Semaine Africaine

Tél.: + 242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Email: agngouma@hotmail.fr

agngouma@yahoo.fr

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Moungali vers l'avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.

Prix abordable/Contact: 06 976 58 36 / 06 610 92 01

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX POSTES (2)

La République du Congo a reçu du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention qui sera mise en œuvre sur la période 2021-2023. Elle a pour but de contribuer au renforcement des réponses nationales contre l'épidémie à VIH/SIDA et la tuberculose. La subvention

Le projet sera géré par le PNUD comme Principal Réciendaire et mis en œuvre dans le cadre d'un large partenariat par le Ministère en charge de la santé à travers ses structures telles que la Direction Générale des Services et Soins de santé (DGSSSa), la Direction Générale de la Population (DGPOP), les programmes nationaux (PNLS et PNLT), la CAMEPS, le LNSP, la Direction de l'Information Sanitaire, de l'Evaluation et de la Recherche (DISER), entre autres. Le CNLSE sera aussi associé dans le cadre d'un partenariat. Par ailleurs les activités communautaires sont mises en œuvre par le RENAPC en tant que sous-réciendaire.

Dans le cadre du renforcement de ses capacités de mise en œuvre le Programme National de Lutte Contre la Tuberculose recrute deux (2) agents.

Lieux d'affectation: Direction du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (DPNLT)

Durée du contrat: Un an renouvelable après évaluation des performances.

Rémunération: Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du Ministère de la Santé et de la Population.

Dépôt des candidatures: Pour postuler, veuillez transmettre par votre dossier, à l'attention de Monsieur le Directeur du PNLT, par courrier électronique à l'adresse hardainokombi@gmail.com ou le déposer au Programme National de Lutte contre la Tuberculose avec comme objet: «Candidature pour le poste souhaité avec mention de la référence du poste» en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) légalisées des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le 24 Mars 2023 à 12 heures au contact suivant: Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Seules les candidatures retenues seront contactées.
Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

Date limite de dépôts des candidatures: Vendredi 24 Mars 2023 à 12 heures

NB: Les TDRs complets de tous les postes peuvent être retirés au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).

Poste: Chauffeur.

Référence du poste: COG-2024-PNLT-C-2023

Mission: Rendre opérationnels les mouvements des équipes du PNLT dans la mise en œuvre des activités du programme pour atteindre les objectifs de lutte contre la tuberculose en République du Congo.

Compétences et qualifications exigées:

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail;
- Être détenteur d'un permis de conduire;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des automobiles;
- Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel;
- Avoir un Diplôme d'études secondaires ou formation technique ou professionnelle pertinente;
- Avoir une formation ou connaissance démontrée de la mécanique automobile
- Avoir une connaissance du français (parlé et écrit) ainsi que celle de la langue locale;
- Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays.

Poste: Responsable suivi-évaluation.

Référence du poste: COG-2024-PNLT-RSE-2023

Mission: Renforcer les capacités en ressources humaines du PNLT dans le domaine du suivi-évaluation

Compétences et qualifications exigées:

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail;
- Avoir un Master en santé publique ou un doctorat d'état en médecine avec des atouts de planification, suivi et évaluation des projets de santé;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans la mise en œuvre des projets financés par le fonds mondial;
- Avoir une connaissance du français ainsi que la maîtrise des outils informatiques
- Être disponible 24h/24.

Pr Franck Hardain OKEMBA-OKOMBI
Directeur du Programme National
de Lutte contre la tuberculose

AVIS DE RECRUTEMENT: PLUSIEURS POSITIONS (2)

La République du Congo a reçu du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention qui sera mise en œuvre sur la période 2021-2023. Elle a pour but de contribuer au renforcement des réponses nationales contre l'épidémie à VIH/SIDA et la tuberculose. La subvention Le projet sera géré par le PNUD comme Principal Réciendaire et mis en œuvre dans le cadre d'un large partenariat par le Ministère en charge de la santé à travers ses structures telles que la Direction Générale des Services et Soins de santé (DGSSSa), la Direction Générale de la Population (DGPOP), les programmes nationaux (PNLS et PNLT), la CAMEPS, le LNSP, la Direction de l'Information Sanitaire, de l'Evaluation et de la Recherche (DISER), entre autres. Le CNLSE sera aussi associé dans le cadre d'un partenariat. Par ailleurs les activités communautaires sont mises en œuvre par le RENAPC en tant que sous-réciendaire.

Le Congo a acquis en mai 2018, un laboratoire modulaire servant de Référence National pour le diagnostic de la TB (LNR) sur financement du Fonds Mondial. Avec l'appui de l'OMS et du Fonds Mondial, le Ministère de la Santé du Congo a réhabilité un bâtiment à proximité du conteneur LMP lui offrant ainsi des locaux supplémentaires pour combler ses besoins en espace nécessaire à la réalisation de sa mission. La réhabilitation des locaux dudit laboratoire étant terminée, le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) recrute deux (2) agents.

Lieux d'affectation: Laboratoire National de Référence de Mycobactéries (LNRM).

Durée du contrat: Un an renouvelable après évaluation des performances.

Rémunération: Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du Ministère de la Santé et de la Population.

Dépôt des candidatures: Pour postuler, veuillez transmettre par votre dossier, à l'attention de Monsieur le Directeur du PNLT, par courrier électronique à l'adresse hardainokombi@gmail.com ou le déposer au Programme National de Lutte contre la Tuberculose avec comme objet: «Candidature pour le poste souhaité avec mention de la référence du poste» en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) légalisées des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le 24 Mars 2023 à 12 heures au contact suivant: Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Seules les candidatures retenues seront contactées.
Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

Date limite de dépôts des candidatures: 24 Mars 2022 à 12 heures.

NB: Les TDRs complets de tous les postes peuvent être retirés au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).

Poste: Techniciens de Surface de laboratoire chargés d'assurer le nettoyage et l'entretien du bâtiment du LNRM

Référence du poste: COG-2024-PNLT-TSLN/EBL -2023

Mission: Assurer le nettoyage et l'entretien du bâtiment du LNRM

Compétences et qualifications exigées

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail;
- Être détenteur d'un Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et ou d'un diplôme Baccalauréat (BAC);
- Avoir une expérience/expertise dans le nettoyage et l'entretien des bâtiments des locaux des laboratoires des structures de diagnostic du secteur santé public ou privé particulièrement celle qui réalisent le dépistage de la tuberculose et ou du VIH;
- Avoir une expérience/ expertise du matériel, des techniques et des produits de nettoyage et d'entretien;
- Avoir une expérience/expertise dans l'approvisionnement des produits de nettoyage et d'entretien de laboratoire y compris les régulations et procédures d'utilisation;
- Avoir une expérience/expertise des systèmes, de biosécurité et de contrôle de l'infection;
- Avoir expérience/expertise dans les préparations de produits de nettoyage et d'entretien;
- Être capable de s'adapter aux conditions de travail: horaires atypiques (travail avant et après le travail des autres);
- Avoir une bonne gestion et respect strict du temps de travail;
- Avoir un bon contact humain et esprit d'équipe; il exige aussi d'être sympathique et d'avoir du bon sens;
- Avoir une bonne condition physique et énergie;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit.

Pr Ag Franck Hardain OKEMBA-OKOMBI
Directeur du Programme National
de Lutte contre la tuberculose

SANTÉ

Formation aux nouvelles techniques médicales et prise en charge gratuite des personnes atteintes d'albinisme

L'Association Johnny Chancel des albinos (AJCA), en partenariat avec l'ambassade d'Espagne au Congo, a organisé le 4 mars à Brazzaville une formation sur les nouvelles techniques médicales pour le traitement des personnes atteintes d'albinisme. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. A la fin de la formation, des certificats ont été remis aux médecins évoluant à la clinique Médico-sociale de l'AJCA.

Cette formation qui a duré quelques semaines, a été donnée par des médecins spécialistes du cancer de la peau et de l'albinisme. Johnny Chancel Ngamouana a parlé de l'Association dont il est le fondateur et des activités réalisées par la clinique de l'AJCA: «Aujourd'hui, nous sommes à plus de 1700 membres de personnes atteintes d'albinisme enregistrées. Nous sommes la seule association qui œuvre pour le bien-être des personnes atteintes d'albinisme au Congo. Nous avons besoin d'aide afin de nous étendre dans différentes localités. Notre clinique qui est ouverte 24h/24 reçoit des cas extrêmement difficiles. On enregistre trois à quatre décès de

personnes atteintes d'albinisme et souffrant du cancer de la peau par mois avant l'ouverture de celle-ci. Depuis son ouverture en 2015, nous n'avons enregistré que 7 décès. Nous pensons donc avoir réduit considérablement le taux de mortalité des personnes atteintes d'albinisme au Congo». Il a aussi rappelé qu'en 2021, l'AJCA en partenariat avec l'ambassade de la Russie a pu soigner, grâce à l'expertise des médecins russes plus de 1300 personnes atteintes d'albinisme pendant une courte période d'un mois. Le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Moun-galla a donné son témoignage



Des enfants atteints d'albinisme

tout en déplorant l'absence de réintégration scolaire des enfants albinos. «Notre véritable combat est celui du quotidien. Il faut faire accepter l'albinisme comme une situation qui s'impose, et non une culpabilité de ceux qui portent ces gènes», a-t-il déclaré. Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, a salué l'initiative de l'AJCA et a promis la réintégration scolaire des enfants albinos: «C'est aussi l'occasion de rassurer les parents que le Gouvernement mettra tout

en œuvre afin que les enfants albinos puissent aller à l'école comme tous les autres enfants congolais sans discrimination». La cérémonie a pris fin par la distribution des crèmes solaires et des lunettes de lecture aux personnes vivant avec l'albinisme, juste après la remise des certificats d'honneur et de mérite aux médecins travaillant à la clinique médico-sociale de l'AJCA par la ministre des Affaires sociales.

Welcome Ndolo (Stagiaire)

PROJET REDISSE

S'assurer que le projet se déroule normalement

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa quatrième phase, le projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE IV), financé par la Banque mondiale, a tenu la quatrième session ordinaire de son comité de pilotage, le 27 février 2023, à Brazzaville. Il a procédé à l'analyse, à l'appréciation et à l'adoption du programme de travail budgétisé annuel (PTBA) 2023-2024. La session a été présidée par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, vice-président du comité de pilotage, en présence de Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du plan et du Dr Jean Pierre Okandzé Elenga, coordonnateur du REDISSE IV.



Une vue des participants

Les membres du comité se sont assurés de l'exécution des activités en harmonie avec les objectifs fixés par le projet. Le rapport 2022 passé en revue a permis au comité de se rendre compte de la mise en œuvre des activités du projet planifié au cours de cette année. Ce rapport a rendu les résultats appréciables obtenus. Ainsi, les membres du comité ont encouragé l'unité de gestion à planifier l'ensemble des activités prioritaires à mener d'ici la clôture du projet fixée au 31 juillet 2024.

Dans la projection, les activités inscrites dans le programme de travail budgétisé annuel et le plan de passation des marchés 2023-2024 sont à plus de 90 % en lien avec le plan d'action national de sécurité sanitaire (PANSS). Les activités détaillées sont alignées aux objectifs de développement et aux indicateurs des résultats du projet. Le budget du programme s'élève à 5.793.672.110 francs CFA.

Le Dr Jean Pierre Okandzé Elenga a présenté les principales activités prévues. Il s'agit de la construction d'une antenne de laboratoire de santé publique à Pointe-Noire; le renforcement des capacités de détection et de riposte contre les maladies dans trois secteurs: humain, animal et environnement. «Aujourd'hui, quand on parle d'épidémies, 70 % des épidémies sont des maladies qui partent des animaux vers les hommes. A ce niveau, nous voulons renforcer le secteur animal parce que le projet REDISSE IV est mis en œuvre dans le cadre de la santé animale, environnementale et humaine. En dehors du laboratoire de santé publique de Pointe-Noire, nous voulons réhabiliter le laboratoire vétérinaire de Brazzaville. Ces deux activités peuvent permettre de consommer les 70 % de l'argent qui nous reste jusqu'à la fin du projet. Le budget qui est en même temps le solde du projet est autour de 5 milliards 707 millions 510 mille FCFA qui nous restent dans le compte que nous espérons consommer d'ici le 31 juillet 2024», a-t-il dit.

Ph. B.

DROITS HUMAINS

Les atteintes et les violations en augmentation

Le rapport annuel du centre d'actions pour le développement (CAD), a dressé une situation très préoccupante marquée par une multiplication des atteintes aux droits humains. 572 atteintes ont été documentées, soit près de cinq fois plus que l'année 2021. Le rapport fait état des principaux problèmes que sont l'inefficacité de la justice, les arrestations et détentions arbitraires, les restrictions aux libertés fondamentales, la torture, les homicides illégaux, la non prise en compte de la présomption d'innocence, l'impunité, les disparitions forcées, les conditions de détention, l'usage excessif et inutile de la force létale, etc.

La présentation faite sous la forme d'une conférence de presse le 22 février 2023 à Brazzaville, a été assurée par Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du CAD, sous la modération du journaliste Arsène Sévérin Ngouela. Ce rapport de cent vingt et une pages est intitulé «Contre-pouvoir, droits fondamentaux bafoués: un réel obstacle au progrès». Dans le cadre de son mandat, le CAD ne fait que la promotion des droits humains, enquêter et dénoncer s'il y a une violation. Ces ONG ne font que contribuer au complément du travail de l'Etat. Le chiffre donné ne représente nullement toute la réalité; ce n'est que la partie visible par l'organisation sur le terrain. Le CAD observe une dégradation continue de l'état des droits humains dans le pays. Trésor Chardon Nzila Kendet a fait savoir que le régime entreprend de supprimer toutes les formes réelles de contre-pouvoir. La multiplication des institutions de façade ne sert qu'à donner l'illusion d'un Etat démocratique. Le rapport a révélé que le pouvoir ne permet toujours pas une amélioration de la situation sociale et économique, revendiquée lors des discours officiels. Le PIB a connu une baisse de 10,3 % en 2020 faisant passer le taux de pauvreté de 48,5 % à 52,5 %. Les moins

de 20 ans qui représentent 56 % de la population, estimée à 5,1 millions d'habitants en 2021, sont particulièrement touchés. Le présentateur du rapport a précisé qu'il y a une contradiction énorme entre l'affirmation solennelle des droits de l'homme et leur négation tragique dans la pratique. 12 mois après, le constat d'une politique nationale répressive est toujours accablant. La persistance de la répression et du mépris pour les droits fondamentaux constitue un réel obstacle au progrès. Selon le rapport, les victimes d'aujourd'hui sont majoritairement des jeunes hommes soupçonnés de banditisme urbain. La violence planifiée qui s'abat sur ces jeunes a vraiment augmenté. Le Gouvernement se rend coupable de crimes contre l'humanité. Ainsi, une des recommandations formulées demande au Gouvernement d'examiner réellement les violations manifestes des droits humains qui sont signalées dans le rapport. Pour le directeur exécutif du CAD, ce rapport est dédié à Léonard Mbarusha, un réfugié rwandais, âgé de 63 ans, victime des accords de coopération entre le Rwanda et le Congo. Son état de santé se dégraderait depuis qu'il est en détention. Il est privé de soins médicaux adaptés. Léonard



Arsène Sévérin Ngouela et Trésor Chardon Nzila Kendet

Mbarusha est arbitrairement détenu à Brazzaville depuis 2015. Il a droit à la vie. Une campagne a été lancée pour sa libération.

Phippe BANZ

LANGUES

Vers une disparition des langues maternelles?

Les langues africaines pour une meilleure sécurité alimentaire durable, le développement culturel et socio-économique», c'est sous ce thème que l'Afrique a célébré le 21 février dernier la Journée de la langue maternelle.



Les apprenants

Au Congo, on répartit les parlers en trois catégories distinctes: la couche primaire, composée des langues vernaculaires; la couche secondaire, composée des langues véhiculaires; et la couche tertiaire, composée du français, langue étrangère devenue officielle. La couche primaire comprend

quatre groupes linguistiques. Le groupe Sangha, qui englobe les groupes ethniques allant du nord Congo à l'affluent de l'Oubangui. Ce sont les Ndjem, Pande, Kaka, Ibenga, Bokoro, Bandjombo, Bomassa, Komo, Kabonga, Bondjo et les Baoulés. Le groupe Bangala, qui occupe une grande partie de la Cuvette

et certaines localités des Plateaux. Les groupes ethniques sont: les Mboko, Makoua, Ngaré, Enyellé, Bomitaba, Baloyi, Bobangi, Bongili, Bonga, Likouala, Mbochi et les Kuyus. Le groupe Téké, qui occupe les départements des

maternelles. L'usage de la langue maternelle permet à l'enfant de bien comprendre. Aujourd'hui, pour mieux faire passer le message à l'église, il y a maintenant la traduction de la bible dans nos langues maternelles (lari, mbochi, bembé, sundi, vili et bien d'autres). Bien que la langue officielle d'enseignement reste celle du colonisateur le français, le kituba et le lingala, langues véhiculaires nationales largement utilisées dans les médias, devenues pour certains la langue maternelle, devraient être enseignées à l'école. Cela se pratique déjà sous d'autres cieux. De nombreuses personnes pensent que leur langue maternelle est la meilleure. D'où l'apparition du régionalisme, l'ethnïcité, le tribalisme, oubliant que nous sommes tous issus d'une même nation indivisible. Le politique utilise la langue maternelle pour rejeter les autres (fils du coin). Le repli identitaire fragilise le tissu social et l'unité nationale. Nous l'avons vécu lors des différentes élections où l'on votait selon les particularités linguistiques. Peu importe la nature de votre projet de société. Dans les administrations, lors des recrutements ou nominations, certains priorisent la langue maternelle, l'ethnie, le département ou le clan. La signature d'un papier est fonction de l'appartenance linguistique. Alors que toutes les langues maternelles liées à la République sont un patrimoine national.

Equateur Denis NGUIMBI

ELECTRICITE

Le PEAC forme des cadres des pays membres au logiciel de modélisation et de planification

Institution spécialisée de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en matière d'électricité, le Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), qui fête ses 20 ans cette année, a organisé du 1^{er} au 3 mars 2023 à Brazzaville une formation des cadres des entreprises d'électricité des pays membres sur le logiciel de modélisation et de planification du secteur électrique régional.

Près d'une vingtaine de cadres des différentes sociétés d'électricité des pays de la CEEAC ont participé à cette formation assurée par le groupe d'experts de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur continental du secteur électrique, en général, et celui de l'Afrique centrale, en particulier. L'objectif visé est le renforcement des capacités des ressources humaines des Etats et des sociétés d'électricité en vue de leur permettre de contribuer plus efficacement au développement du marché régional de l'électricité. Atadet Azarak Mogro, secrétaire permanent du PEAC, a rassuré de la volonté de la sous-région : «Notre sous-région se doit d'être la locomotive de l'Afrique dans le secteur électrique».

Tonderayi Gumunyu, expert de l'agence de développement-NEPAD, a souligné que «cette formation permet de transférer aux agents les

modèles pour bien identifier ce dont nous avons vraiment besoin. Nous souhaitons avoir un modèle unitaire ou unique pour l'électrification dans nos pays respectifs».

Ouvrant les travaux, Célestin Koumba, directeur général de l'énergie du Congo, a souligné l'importance de la politique d'intégration économique par l'électricité et le rôle du PEAC: «Elle correspond assurément à la stratégie du développement du secteur de l'électricité, impulsée par le Gouvernement de la République du Congo. Face au défi majeur de l'électrification de l'Afrique centrale, le secrétariat permanent joue le rôle majeur dans la mise en œuvre des projets d'intégration prioritaires et du programme d'électrification transfrontalière».

A la fin des travaux, certains participants ont exprimé leurs sentiments.

«Dans chacun des pays, on a des logiciels qui ne permettent pas de faire des simulations. Mais, dans une vision globale, on peut atteindre des zones du



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture

Pool énergétique de l'Afrique centrale. Le modèle unique, je pense, c'est la vision globale», a affirmé Ludovic Djoumessi (Cameroun).

Vincent Okonguebé (Congo) a, pour sa part, déclaré: «Ce logiciel est suffisamment complexe, le temps de trois jours qui nous a été accordé ne pouvait pas suffire. Le vœu est d'uniformiser les choses dans le cadre de l'intégration sous régionale. C'est intéressant que nous puissions travailler avec le même logiciel».

Mme Doudou Brahim Djibril (Tchad) a, également, livré ses impressions : «Cela nous a paru juste une présentation du logiciel pour qu'on en dispose dans notre pays. L'uniformité de la modélisation et de la planification du secteur électrique régional répond aux besoins des Etats de la sous-région.

Cela va nous conduire à un modèle dans le domaine de la planification sur le plan national et avec les pays voisins».

Clôturent les travaux, Atadet Azarak Mogro a déclaré : «Cette formation qui constitue l'essentiel de la planification du système électrique dans notre sous-région est une première. Nous voulons que ce genre de formations se répètent».

Le PEAC est chargé de la coordination de la politique énergétique régionale, de la construction des infrastructures communautaires, de la mise en place des conditions techniques, juridiques, institutionnelles et commerciales pour accroître les investissements et les échanges d'électricité dans la CEEAC.

Philippe BANZ



CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'INGENIEURS UCAC - ICAM DE POINTE-NOIRE

SONT CONCERNES

Bacheliers et élèves des classes de Terminales scientifiques ou techniques

FORMATIONS ET DIPLOMES

Ingénieur généraliste par apprentissage / Ingénieur en Génie des Procédés

En 5 ans entre les 2 sites : Pointe-Noire et Douala. Un diplôme intermédiaire de Licence en Maintenance Industrielle est prévu en fin de troisième année. Pour l'Apprentissage, il est prévu une alternance en entreprise à partir de la 4ème année.

Ingénieur Généraliste Parcours International et Innovation

En 6 ans : 2 ans à Pointe-Noire puis jusqu'à 4 ans à l'étranger sur l'un de nos sites à l'étranger

Ingénieur en Informatique

En 5 ans à Douala avec la possibilité d'obtenir une Licence en Informatique après 3 ans puis 2 ans de Génie Informatique pour devenir Ingénieur.

DATES LIMITES DU DEPOT DES DOSSIERS

Vendredi 5 mai 2023 et Vendredi 4 aout 2023

DATES DU CONCOURS

Samedi 13 mai 2023 : 1 ère Session et Mercredi 9 aout 2023: 2ème Session

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS

Antenne de Brazzaville : A la CEEDUC, derrière la Station TOTAL en face du CHU en allant vers le Lycée Chaminade. Responsable : MATOKO Jean Claude Tél. (00242) 05 697 15 09 / 06 624 35 91

Ou sur le site Internet : www.ucac-icam.com

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA
 Sis Camp Clairon immeuble « Petit Flamboyant » 2ème étage Appartement no 2
 En face de l'Ecole Militaire « Général LECLERC »
 Tél. : 06.674.93.72 / 05.798.85.43
 E-mail : jasmine@office-ongoly.fr
 REPUBLIQUE DU CONGO

«CONGO PREVENTION ET SECURITE INCENDIE »
En sigle : "CPSI SAS"

Société par Actions Simplifiée
 Capital social : 5.000.000 Francs CFA
 Siège social : Brazzaville, Plateau des 15 ans, Mougali, 1807 Rue NKÓ
 N° RCCM: CG-BZV-01-2023-B16-00007
 REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 16 janvier 2023, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 25 janvier 2023, à la recette des impôts de Ouenzé, folio 018/6, numéro 108, il a été constitué une société commerciale en République du Congo présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société par Actions Simplifiée;

Dénomination sociale: «CONGO PREVENTION ET SECURITE INCENDIE » "CPSI SAS" •

Siège social: Brazzaville, Plateau des 15 ans, Mougali, 1807 Rue NKÓ, République du Congo.

Capital social: Cinq Millions (5. 000 000) de Francs CFA, divisé en Cinq Cent (500) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites et intégralement libérées.

Objet social: la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger :

La vente en gros et au détail des extincteurs ;
 Assurer la protection incendie des usagers ;
 La mise en place du système de détection incendie ;

Assurer la maintenance des colonnes sèches;

Assurer la formation incendie des salariés ;
 Assurer la vérification des extincteurs dans les ERP (Etablissements recevant du public) ;
 Eclairage sécurité BAES (Blocs autonomes d'éclairage sécurité) et BAEH (Blocs autonomes d'éclairage habitation).

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Administration: Conformément au procès-verbal d'assemblée générale constitutive, Monsieur Desty Carmen MAWAWA, a été nommé en qualité de Président de la société, pour une durée de trois (3) ans.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 février 2023.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 28 février 2023, sous le numéro cq-BZV-01-2023-B16-0007.

Pour insertion
Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
 Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
 Notaire
 Tél.: 05 520.40.97/06 969.10. 49 etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

SOCIETE D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION DU CONGO
En sigle «SODICO»

Société à Responsabilité limitée au capital de 1.000.000 F. CFA
 Siège social: 22 Avenue Linguissi PEMBELLET, centre-ville
 Pointe-Noire, République Du Congo

Aux termes des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date à Pointe-Noire du 1er mai 2022, enregistré aux domaines et timbres à Pointe-Noire le juin 2022 sous le F°103/04, N°222 portant sur le changement du gérant et la cession des parts sociales intervenant entre associés;

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la SOCIETE D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION DU CONGO, en date à Pointe-Noire du 26 janvier 2023 et enregistrés aux domaines de timbres et impôts de Pointe- Noire sous le numéro F° 018/5, N°0543.

Forme juridique: Société à responsabilité limitée;

Dénomination: La société a pour dénomination SOCIETE D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION DU CONGO, en sigle «SODICO»;

Capital social: Le capital social fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune ;

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 22 Avenue Linguissi PEMBELLET, centre-ville ;

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- L'importation l'exportation, la commercialisation de denrées alimentaires de tous genres, de boisson alcoolisée et non-alcoolisée; d'ustensiles de produits d'entretien ménager; de produits cosmétiques; d'équipements et meubles meublants divers; le catering et l'exploitation d'un restaurant, ainsi que toutes opérations d'intervention, de représentation de commission et de courtage se rattachant aux activités précitées ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur Marc Jean Louis Pascal ;

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 3 février 2023, sous le N°CG- PNR-01-20216-B12-01255.

Pour Avis,
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,
 Notaire.
 Etude sise avenue MOE TELLI, Immeuble JADE, face SUECO 1er étage,
 1ère porte à gauche, B.P.: 1520, REPUBLIQUE DU CONGO.

MUSIQUE

Signature d'un accord de partenariat de production

Le président et leader de l'orchestre Patrouille des stars Kevin Mbouandé et Rica Chella Oko, directrice générale du Groupe médias Tout pour la télévision plus (TPT+) ont signé samedi 3 mars 2023, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, un contrat de production d'une durée de trois ans renouvelable avec deux albums dans la production et le management. Ce partenariat vise à accompagner l'orchestre Patrouille des stars dans son travail de production.

L'orchestre qui fait danser les Congolais depuis 1997 par ses mélodies et sa danse "Obus Kanga Bisaka", était en quête de mécènes et de producteurs. Cette fois-ci, il a trouvé la solution avec le Groupe médias TPT PLUS engagé à aider cet ensemble musical devenu un patrimoine national. Mme Rica Chella Oko a rassuré: «A l'heure où la production phonographique traverse une période de turbulence, il s'agit pour nous de créer les conditions de partenariat gagnant-gagnant. C'est dans ces conditions que le Groupe de médias TPT PLUS s'ouvre à des artistes qui ont un plan de

carrière et des projets viables». Elle a demandé aux partenaires et aux sponsors de les rejoindre dans cette aventure au profit de la culture de notre pays. Au nom du groupe musical, Octave Mbiniamba, le secrétaire général de l'orchestre a accueilli la signature de cet accord de partenariat. «A mon avis, ce contrat va nous aider à combler ce que nous n'avons pas pu faire nous-mêmes pendant plusieurs années. Nous avons bien cherché des mécènes et des producteurs. Aujourd'hui TPT production s'est présenté devant nos portes pour nous accompagner dans cette aventure que nous avons



Après la signature, l'échange des parapheurs entre Kevin Mbouandé et Rica Chella Oko

commencée depuis belle lurette. C'est vrai, il y a eu des albums que le leader Kevin Mbouandé a pu faire en une auto production. Aujourd'hui, il y a TPT production qui est là, cela veut dire qu'il va prendre les choses en main pour essayer de combler le vide. Aux mélomanes, je dirai que les artistes de Patrouille des stars

sont très déterminés, comme toujours, à leur servir des bons morceaux. Je crois qu'avec TPT production, cela va nous donner un coup de pouce pour aller plus loin dans le travail que nous sommes en train de fournir».

Philippe BANZ

LITTÉRATURE

Trois recueils de poèmes de Prince Arnie Matoko sur le billard

Une rencontre littéraire a été organisée autour de trois recueils de poèmes du poète novelliste Prince Arnie Matoko : "La colère du fleuve"; "Mélodie des larmes" et "Entre les lignes du silence". C'était, le samedi 4 mars dernier à Brazzaville, sur l'initiative des Editions Alliance Koongo.

la patrie, l'école, l'amour, la nature... Ce livre est l'espérance d'une meilleure gestion de la cité pour une meilleure interaction entre gouvernants et gouvernés».

Virginie Ngolo Awé, Annicot Douniama..., ont donné leur ressenti sur les différentes œuvres de l'auteur explorées ce jour-là.

Alain-Patrick MASSAMBA

S'agissant par exemple de "Entre les lignes du silence", écrit la préfacière Winner Dimixson Perfection, "un livre de 114 poèmes, publié par Le Lys Bleu Editions, en mars 2020. Ces poèmes sont datés. Certains d'entre eux comportent des précisions inhérentes à l'heure de composition, à l'instar de "Ô femme, de quelle matière es-tu formée?". Nous avons observé une diversité d'éléments formels. Au niveau de la composition, il est à noter que l'auteur utilise à bon escient la langue française. Il y incruste, en cas de nécessité, des mots à reminiscence africaine. L'organisation et la structuration varient d'un livre à un autre, voire d'un poème à un autre..."

En outre, poursuit-elle, "ces textes ainsi présentés tiennent lieu de creuset pour un mariage d'aspects formel et euphonique. Les textes correspondent aux critères de cohésion, cohérence, intentionnalité, acceptabilité, informativité, situationnalité et intertextualité..."

La poésie de Prince Arnie Matoko est aussi celle de la survivance. "Sans référence au passé comme socle, il est difficile d'affronter le présent pour penser et bâtir un avenir pour nous et les générations futures". Des souvenirs vivaces de l'école et de la nature où il se reposait avec les siens. Ces fragments de "Te souviens-tu" servent d'éclairage. Cette poésie est aussi un chant d'adoration, une occasion mémorable d'exprimer sa reconnaissance à "l'Amour éblouissant", le Seigneur de gloire qu'il loue de toute son



Prince Arnie Matoko... et la couverture de l'un de ses livres décryptés



De g. à d.: Ramsès Bongolo, Prince Arnie Matoko, Willy Gom, Winner Dimixson Perfection et Pierre Ntsemou

âme. Si à travers "Te souviens-tu" l'amour pour Dieu triomphe, la résonnance de l'amour change, cette fois-ci, dans "Rencontre avec Rose". Le message dont l'auteur s'est senti chargé est aussi l'information délivrée d'une Afrique qui souffre. "Il sied de préciser que cette oeuvre est aussi la référence à un passé douloureux et à une résurgence autre de certains faits". Ce recueil estime le préfacier, "est un assemblage cohérent de poèmes qui définissent à la fois la divinité, l'humanité,

S'agissant du titre "Colère du fleuve", l'auteur a dit "qu'il est parti d'une pensée qui à son sens revêt aujourd'hui un caractère proverbial. Le fleuve utilisé ici n'est pas le fleuve naturel, mais comme un symbole, une figure de style, en fait c'est la personification. Pour moi, chaque être humain, chaque peuple, chaque Etat, chaque nation est un fleuve. L'être humain naît, grandit et il meurt". Présents à la rencontre, les écrivains Ramsès Bongolo, Willy Gom, Pierre Ntsemou,

PRESSE

"Mwana", magazine des enfants à Pointe-Noire

Pour encourager les enfants et les jeunes liés à l'Afrique à la lecture par le texte et l'image, un magazine a été créé à Pointe-Noire. "Mwana", c'est son nom, a été présenté au public le 27 février dernier, à son siège à Tchimbamba, dans l'arrondissement 6 Ngoyo. La conférence de présentation a été animée par Passi Bibéné, directeur de publication, et Pachnelle Bongo, la secrétaire de rédaction.



Le magazine "Mwana"

"Mwana" est le mot, dans une langue bantoue, qui signifie «enfant». Le nom du magazine en lui-même désigne le public auquel cette publication veut s'adresser. C'est un magazine bimensuel éducatif et bilingue destiné de manière générale aux enfants et aux jeunes Afro. Il met à la disposition du public deux éditions spécifiques dans des formats différents. En effet, la sortie de ce magazine a obéi à la volonté des

initiateurs du projet de mettre à la portée des enfants une presse spécialisée pour eux. Il répond aussi au vide créé en matière de magazine pour enfants depuis la disparition de "Ngouvou", "Planète jeunes" et d'autres périodiques qui ont eu par le passé une existence éphémère.

En répondant aux questions des journalistes, le directeur de publication a précisé que "Mwana" a été créé pour familiariser les enfants avec le livre. C'est un journal destiné aux enfants et aux jeunes; il est aussi porteur des valeurs africaines et éducationnelles.

Ce magazine est construit sur les modèles de financement classiques des médias, c'est-à-dire qu'il y a de la publicité, la vente au numéro et l'abonnement. Il est imprimé en deux formats: le format A5, destiné aux enfants de 5 à 10 ans avec des pages en français, en anglais, en kituba et en lingala, et le format A4, destiné aux jeunes de 11 à 20 ans avec des pages en français, mais également en anglais, lingala et en kituba.

Dans les deux versions, le magazine obéit à un contenu thématique qui se décline sous forme d'actualité ou à travers des rubriques: science-et technique, culture, orientation professionnelle, santé, découverte, sport, conte, etc. Par ailleurs, la bande dessinée véhicule des informations pratiques et utiles à l'enfant. Le but de "Mwana" est de donner le goût de la lecture aux enfants, tout en les accompagnant dans leur développement intellectuel. Pour cela, quatre axes principaux sont privilégiés: contribuer à l'amélioration du niveau de langue tout en encourageant les lecteurs à apprendre l'anglais, le français et les langues nationales congolaises, lingala et kituba; promouvoir la culture africaine, renforcer la culture générale des enfants en proposant une variété de rubriques et de thématiques adaptées aux enfants de 5 à 10 ans et de 11 à 20 ans; et communiquer les bonnes manières et le savoir-être aux enfants pour faire d'eux des adultes accomplis et des citoyens modèles. À noter que "Mwana" magazine est animé par une équipe de pigistes, des prestataires et des personnes ressources qui participeront à la réalisation du journal en conformité avec sa ligne éditoriale.

Madocie Déogratias MONGO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE GENIE CIVIL ET D'INGENIERIE»

En sigle «SAGI CONGO-SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Rond-point d'Avoum, vers le contre rail, Boîte postale: 4293
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2010-B13-00211

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la «SOCIETE AFRICAINE DE GENIE CIVIL ET D'INGENIERIE», en sigle «SAGI CONGO-SARLU», en date à Pointe-Noire du 02 décembre 2022, reçu par le Notaire sous-signé, le 20 février 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 036/3, n°1351; il a été décidé:

1- De l'extension de l'objet social de la société entraînant la modification de l'article 3 des statuts ainsi qu'il suit:

«ARTICLE 3: OBJET

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Gestion de carrière: la recherche, l'exploration, l'exploitation, l'extraction, la transformation, le stockage, le transport, le négoce, la distribution, la commercialisation des mines et de tous produits miniers;

- Import/export dans le domaine de l'objet social;
- Préparation des sites;
- Construction de bâtiments, génie civil;
- Travaux d'installation ;
- Travaux de finition ;

- Location de matériel de construction avec opérateur, Engineering;
- Architecture;
- Prestation de services et conseil dans le domaine de l'objet social;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes ou similaires se rapportant à l'activité principale ci-dessus».

2- De la mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA (Révisé) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique;

3- De l'adoption des nouveaux statuts. Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 février 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00138, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 03 mars 2023.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire.

GLOIRE AUX ANCIENS

Yaoundé 1972, on s'en souvient toujours !



Jacques Yvon Ndolou remettant le trophée au président Marien Ngouabi le 7 mars 1972

Il est de ces victoires qui marquent les esprits et restent dans les mémoires. Comme celle de l'équipe nationale de football du Congo lors de la CAN (Coupe d'Afrique des nations) 1972 organisée au Cameroun, en battant le Mali en finale. Comment ne pas se souvenir d'un tel événement ? La date du 5 mars est donc un grand jour d'anniversaire pour le football congolais. Dimanche dernier, cela faisait cinquante et un ans que le Congo disputait et remportait la 8e Coupe d'Afrique des nations. Au terme d'une belle, victorieuse et historique finale, l'unique du football congolais, aux dépens des Aigles du Mali. Elle est largement commentée. Les artisans de cette belle page sont congratulés à leur retour à Brazzaville, le 7 mars 1972. Ils étaient vingt-deux joueurs et trois membres du staff technique. Cinquante et un ans après, très

peu de Congolais se souviennent encore d'eux et de leur exploit. Subitement devenus héros d'une nation et d'un peuple, ces acteurs directs étaient pourtant partis au Cameroun le vague à l'âme, tristes. Bref, personne ne croyait en leur bonne étoile et puis, soudain, miracle du football, ils ont gravi un à un les échelons de la gloire à partir du troisième match : Soudan (4-2), Cameroun (1-0, en demi-finale) et Mali (3-2 en finale). Le groupe tant décrié après les deux premiers matches soldés par un nul (Maroc : 0-0) et une défaite (Zaire : 0-2), s'est peu à peu soudé, a gagné en moral et a fini par constituer une équipe redoutée, une terreur sur les stades. Des vingt-deux acteurs au départ, il n'en reste que douze aujourd'hui. Des rescapés qui n'ont pas oublié. Ils n'oublient pas. Ils ont transmis le témoin à la postérité. Et ils sont heureux d'en

parler à ceux qui les interpellent. Jean-Michel Mbono "Sorcier", porteur du dossard 19 et meilleur buteur à l'époque, a pris l'initiative d'enregistrer un message radiodiffusé interpellant les autorités sur le sort de ses coéquipiers encore en vie. A-t-il été entendu ? Bon anniversaire Paul Ntandou, Emmanuel Mboundou, Gabriel Ndengaki, Jacques Yvon Ndolou, Noël Minga "Pépé", Bertrand Claise Balekita "Eusebio", François M'Pelé, Gilbert Poati "Hidalgo", Bagamboula-Mbemba "Tostao", Augustin Ndouli "Ryno", Jean-Michel Mbono "Sorcier", Joseph Matongo "Secousse" ! Paix aux âmes des défunts : Maxime Matsima, Alphonse Niangou, Félix Foutou, Samuel Boukaka, Joseph Ngassaki "Lénine", Gabriel Samba "Njoléa", Paul Mbemba "Thorex", Jean-Michel Ongagna "Excellent", Emmanuel Mayanda "Combattant", Paul Moukila "Sayal", Adolphe Bibanzoulou "Amoyen" (entraîneur principal), Michel Oba (Directeur technique), Désiré Mayala "Larbi" (entraîneur adjoint) !

G.-S.M.

FOOTBALL

Que peut-on attendre des Diables-Noirs ?

Tout le monde a peut-être déjà sa petite idée sur le destin des Diables-Noirs dans sa campagne de Coupe de la Confédération après la réception d'ASEC d'Abidjan, mercredi 9 mars 2023 au Stade Président Massamba-Débat, en match comptant pour la quatrième journée de la phase de poules marquant le début de la manche retour.



Les Diables-Noirs pendant une séance d'entraînement

Pour garder intactes leurs chances de qualification pour les quarts de finale, il leur fallait absolument gagner. Au vu du résultat enregistré, chacun peut se permettre de faire ses calculs. Nous aurons le temps d'y revenir dans notre prochaine parution.

En attendant, les regards sont déjà tournés vers Port Harcourt, au Nigeria, pour le match suivant où les Diables-Noirs seront reçus le 19 mars prochain par Rivers United FC. C'est le deuxième match-clé, après celui de mercredi dernier face à l'ASEC au Stade Massamba-Débat, qui permettra de juger de la capacité des Diables-Noirs à aller loin dans leur compétition. Décrocher une victoire à l'extérieur est important dans un championnat aussi serré dans la partie haute du classement. Jusqu'ici, les Diables-Noirs

n'ont pas encore enregistré une victoire en déplacement. En deux sorties, ils ont fait jeu égal avec DCMP à Luanda, avant d'être défaits à Yamoussoukro par l'ASEC d'Abidjan. A Luanda, il y avait suffisamment d'espace pour mettre à mal la défense kinoise. De quoi se demander si leur jeune attaquant Déo Gracias Bassinga, en campagne avec les Diables-Rouges U20n, n'aurait pas mieux fait. Mais en la matière, faire le médecin après la mort ne peut rien y changer. Par contre, à Yamoussoukro, les Diables-Noirs ont subi le jeu de l'adversaire, donnant l'impression de limiter les dégâts au lieu de jouer leurs chances à fond. Il y a plein de choses qu'il

faut travailler encore. Mais les rencontres se jouent à un rythme infernal, car championnat national et Coupe de la Confédération alternent. Au terme de la manche aller, les Diables-Noirs étaient troisième avec le même nombre de points qu'ASEC d'Abidjan. Est-ce que les choses ont changé mercredi dernier ? Dans tous les cas, deux matches restent à disputer. Il va falloir prendre au moins quatre points lors de ces rencontres. Pourquoi ne pas glaner le maximum de points ? Au staff technique des "Jaune et noir" d'apporter les corrections qui s'imposent. Le secret est dans le travail, dans la cohésion, dans la patience et dans l'abnégation.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/ CAN U-20

Sans le Congo, avec le Sénégal et la Gambie en finale

La CAN U-20 se poursuit en Egypte sans le Congo, renvoyé dans les gradins par la Tunisie en quarts de finale, au terme d'une rencontre qu'il a perdue aux tirs au but après un scénario cruel (3-3) et au-delà de la prolongation. Les demi-finales ont été im-pitoyables. Victorieux du Congo, la Tunisie a quitté la compétition, à son tour, battue et éliminée par le Sénégal (3-0), tandis que dans l'autre demi-finale, la Gambie a créé la sensation en s'imposant face au Nigeria (1-0), un des favoris de l'épreuve avec sept sacres. Sénégalais et Gambiens en découdront en finale le 11 mars au Caire.



Déo Gracias Gloire Bassinga, le meilleur buteur congolais en Egypte

Pour revenir aux Diables-Rouges, les Congolais peuvent avoir beaucoup de regrets, car leur équipe était à une minute près des demi-finales et, ipso facto, de la Coupe du monde. Cependant le Congo est sorti par la grande porte, après avoir tout donné.

On reproche souvent au football congolais de ne plus avoir d'attaquants racés. Mais en Egypte, il en avait un, Déo Gracias Bassinga. Ce jeune homme a survolé le quart de finale Congo-Tunisie en le ponctuant d'un triplé. Il avait déjà inscrit un but en match inaugural qui lui avait valu d'être désigné "Homme du match". Au terme du match perdu face

à la Tunisie, l'avant-centre des Diables-Noirs a été une fois de plus récompensé du trophée d'"Homme du match", son

deuxième de la compétition. Mais cela n'a pas suffi pour hisser le Congo en demi-finale. C'est la loi du sport.

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond volontiers.

*Les clubs congolais en coupes africaines : comment sortir du tunnel ?

**Jean-Michel Mbono "Sorcier": Nos clubs, CARA de Brazzaville et AC Léopards de Dolisie ont dominé, par le passé la scène internationale parce que précisément toute une génération de joueurs doués étaient encadrés par une race de dirigeants (aujourd'hui inexistante) et soutenus formellement par une politique étatique avérée. Il ne faut pas chercher de midi à quatorze heures pour trouver la cause première des échecs répétés aujourd'hui de nos clubs au plan africain. Il est

le fait de la saignée permanente des effectifs qu'ils possèdent. Les dirigeants n'ayant pas suivi l'évolution du football, avec ce que cela comporte d'intérêts financiers, le moindre espoir qui pointe du nez est vite bazarde hors frontières. Les joueurs se laissent aller volontiers à ce jeu, subjugués par le gain du professionnalisme ; et les dirigeants plutôt complices de cette situation qui pourrait leur profiter au cas où... Pour la bonne marche de notre football, il serait judicieux qu'on puisse arriver à réglementer l'exode intempêtif de nos joueurs. Au Maghreb par exemple, tout joueur ne peut aspirer à aller hors du pays qu'après y avoir évolué pendant quatre à cinq saisons consécutives. Il y va de la stabilité des clubs et de la maturité des joueurs

(A suivre)

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel : (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48

E-mail : etudeniat@yahoo.fr

Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face de la Pharmacie Croix du Sud, Centre-ville, B.P 1707 – Pointe – Noire REPUBLIQUE DU CONGO

PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO-POINTE-NOIRE

En sigle «PICP»

Société Anonyme Unipersonnelle

Au capital de : 10.000.000 FCFA

Siège social : Pointe -Noire, Centre-ville,

Avenue du général Charles DE GAULLE immeuble RAKOTO

RCCM : CG-PNR-01-2022-B15-00005

REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 14 Février 2022, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 034/7 N°1367 le 18 Février 2022 ; il a été constituée une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO-POINTE-NOIRE

Sigle : PICP

Forme Juridique : Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général.

Capital social : 10.000.000 de francs CFA.

Siège social : Pointe -Noire, Centre-ville, Avenue du général Charles DE GAULLE immeuble RAKOTO

Objet social :

- Gérer, administrer, organiser la zone économique spéciale de Pointe-Noire et autres zones de même type ouverte aux activités multisectorielles ;
- Développement des infrastructures ;
- Construction ;

- Transformation du bois ;
- Exploitation forestière
- Construction et exploitation d'un port minier ;
- Construction et exploitation d'un port en vrac ;
- Transport, transport de mines et de produits du bois ;
- Exploitation et gestion d'une zone économique spéciale, port sec, aire de stationnement pour camions ;
- Vente et distribution d'Electricité-Eau-Inter-net à l'intérieur de la ZES ;
- Gestion du chemin de fer et transport

Gérant: Monsieur BAROT Shaileskumar.

Dépôt légal : Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2022-B-00947 le 18 mai 2022

Pour annonce
Maître S. Chancel NIATI – TSATY
Notaire

ENERGIE

La société Énergie Electrique du Congo reçoit les installations d'extension du réseau électrique de Djeno des mains de TotalEnergies EP Congo

La société pétrolière TotalEnergies EP Congo a procédé à la remise des installations électriques de Djeno à la société Énergie Electrique du Congo (E²C), le jeudi 26 janvier dernier. La cérémonie s'est déroulée en présence de Nicolas WAWRE-SKY, Directeur Général de TotalEnergies EP Congo et Country Chair de TotalEnergies au Congo; d'Evelyne TCHICHELLE, Présidente du Conseil départemental et municipal, Maire de la ville de Pointe-Noire; de Marie Joseph OPOUMBA, Directeur d'Exploitation E²C à Pointe-Noire et au Kouilou; de Genest Wilfrid PAKA BANTHOUD, Administrateur-maire de l'Arrondissement 6 NGOYO ; et des autorités civiles et militaires de cet arrondissement.

Les travaux d'extension du réseau électrique au quartier Djeno ont été réalisés par TotalEnergies EP Congo, dans l'objectif de favoriser l'accès à l'électricité à la population de Djeno, Arrondissement 6, NGOYO à Pointe-Noire.

Lancés en 2020 par TotalEnergies EP Congo, en étroite collaboration avec la Société Énergie Electrique du Congo, les travaux ont porté sur l'installation d'un poste de transformation 30 kV/400 V, de 3150 kVA, auquel ont été interconnectées une nouvelle ligne d'alimentation 30 kV et une autre de distribution 400 V d'environ 2200 mètres, sur la route nationale n°4 (quartier Djeno). L'alimentation du poste de transformation s'est faite à partir du pylône n°22 de la ligne HT existante, issue de la sous-station électrique de NGOYO. L'objectif de ce projet entièrement financé par TotalEnergies EP Congo, est de répondre à la préoccupation des populations de Djeno d'avoir accès à l'électricité. Car l'accès à l'énergie est un facteur majeur de développement. En effet, l'électricité joue un grand rôle dans le développement économique, a indiqué le Directeur Général de TotalEnergies EP Congo, dans son mot de circonstance :

«L'électricité est capitale. Partout où elle est arrivée, elle a été un facteur de développement et a souvent contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi, en tant qu'acteur responsable et soucieux des populations situées à proximité des installations où l'on opère, TotalEnergies EP Congo a tenu à agir afin de répondre favorablement à la demande de la communauté de Djeno d'avoir accès à l'électricité dans ce quartier. La mise en œuvre de ce projet témoigne de l'engagement de TotalEnergies EP Congo aux côtés des acteurs locaux, au profit du développement socio-économique du territoire où nous sommes implantés», a dit le Directeur Général de TotalEnergies EP Congo.



Photo famille des officiels avec les représentants de TotalEnergie EP Congo

De son côté, le Directeur d'Exploitation d'E²C à Pointe-Noire et au Kouilou a rendu hommage à TotalEnergies EP Congo et aux membres de l'équipe Projet Electrification de Djeno des deux sociétés qui, n'ont ménagé aucun effort pour améliorer les conditions d'accès à l'électricité des populations de Djeno dont les besoins ne cessent d'augmenter.

«C'est d'abord un acte de solidarité. Mais, il s'agit aussi d'un effort indispensable pour consolider le socle social à partir duquel le futur d'un pays va se projeter. La société E²C fera, dans un premier temps, le recensement des points de livraisons des ménages susceptibles d'être raccordés au réseau électrique reçu tels que présentés, en évaluant le nombre et par conséquent, la quantité de kits de branchement. Ensuite, se feront une extension du réseau 30 KV, la création de deux autres postes 30KV/0,40V et la création d'un réseau BT de plusieurs lignes ainsi que des points de livraison ou branchement

associés», a dit Marie Joseph OPOUMBA.

Prenant la parole, l'Administrateur-maire de l'Arrondissement 6 NGOYO a remercié la société TotalEnergies EP Congo pour ce don qui, va «désormais donner la joie aux populations du quartier 610 Djeno, assurer la paix et la sécurité. Car, il y aura l'éclairage, et susciter les petites et moyennes entreprises dans le quartier 610 Djeno». Ensuite, il a recommandé à la population de Djeno de veiller sur l'intégrité de cet ouvrage.

Après la présentation du projet, la Maire de la ville de Pointe-Noire a procédé à la coupure du ruban et visité les installations. Elle a également dévoilé la plaque inaugurale de ces installations.

La compagnie TotalEnergies est engagée à favoriser l'accès à l'énergie. Une énergie sûre, abordable et respectueuse de l'environnement. C'est l'ambition qui anime les équipes de TotalEnergies EP Congo et de TotalEnergies partout dans le monde.



Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Le 4040

Dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes le **projet PRAASED** informe le grand public ainsi que la communauté éducative (Enseignants, directeurs des écoles, parents d'élèves, inspecteurs, agent du DDEPSA, qu'il met à leur disposition le numéro vert **le 4040** pour recevoir les plaintes / réclamations liées aux activités du Projet / apporter des éclaircissements et des informations nécessaires / répondre aux difficultés rencontrées par les différents partenaires engagés ou impliqués directement ou indirectement dans les activités du projet PRAASED.

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA

Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire

RCCM : CG/PNR/19 B 447

PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO POINTE-NOIRE SAU

Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 F.CFA

Siège Social : avenue Charles de Gaulle Immeuble ROKOTO

Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM : CG-PNR-01-2022-B15-00005

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 27 Février 2023, enregistrées à Pointe-Noire le 28 Février 2023, l'actionnaire unique de la société PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO POINTE-NOIRE SAU, a décidé de la nomination pour une durée de deux (02) ans les commissaires aux comptes ci-après :

- la société ERNST & YOUNG dont le siège social est situé à l'immeuble siège ECOBANK 5ème étage, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville République du Congo en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
- monsieur Arsène-Didace OSSIBI, né le 30 mai 1969, à Sibiti (Congo), Expert-comptable agréé CEMAC sous le numéro EC 372, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des décisions ordinaires de l'actionnaire unique sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00148, le 02 Mars 2023.

Déclaration modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-B15-00005 du 02 Mars 2023.

Pour avis.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



NOTE D'INFORMATION SUR LA DEMONETISATION DE LA GAMME DE BILLETS BEAC TYPE 1992

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) rappelle au public que conformément aux Résolutions de ses instances décisionnelles du 07 novembre 2022 que les billets de la gamme BEAC type 1992 seront démonétisés et par conséquent, privés du cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) à compter du 1er mars 2023 suivant les modalités ci-après :

- du 1^{er} mars au 31 mai 2023, soit pendant un délai de 03 mois, ces billets seront échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC ;
- du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024, soit pendant un délai de 01 an, ces billets seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC ;
- à partir du 1^{er} juin 2024, ces billets ne seront plus échangés.

Dès le 1^{er} mars 2023, les détenteurs des billets de la gamme 1992 pourront se présenter aux guichets des banques commerciales de leur ressort territorial, qu'ils y soient clients ou non, ou aux guichets de la BEAC, munis des billets authentiques à échanger ainsi que de leur pièce d'identité.

Les modalités pratiques d'échanges seront fixées, par note de service, par chaque banque commerciale et par chaque agence de la BEAC. La Banque Centrale rappelle en outre que les billets de la gamme 2002 conservent leur cours légal et continuent de circuler conjointe-

ment avec les billets de la gamme 2020. Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les transactions.

Fait à Yaoundé le, 16 FEVRIER 2023

